



N° 11F0019MIF au catalogue — N° 206

ISSN: 1205-9161

ISBN: 0-662-89409-X

## Document de recherche

**Direction des études analytiques  
Documents de recherche**

# Établissement réussi et ségrégation résidentielle parmi les minorités visibles de Toronto

par J. Myles et F. Hou

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail  
24-E, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone: 1 800 263-1136

*Toutes les opinions émises par les auteurs de ce document ne reflètent pas nécessairement celles de Statistique Canada.*



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

# **Établissement réussi et ségrégation résidentielle parmi les minorités visibles de Toronto**

**Par J. Myles et F. Hou**

**11F0019MIF n° 206**

**ISSN : 1205-9161**

**ISBN : 0-662-89409-X**

Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail  
24-E, Immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, K1A 0T6  
Statistique Canada

Comment obtenir d'autres renseignements:  
Service national de renseignements: 1 800 263-1136  
Renseignements par courriel : [linfostats@statcan.ca](mailto:linfostats@statcan.ca)

Le document est disponible dans Internet : ([www.statcan.ca](http://www.statcan.ca))

**Juillet 2003**

Ces travaux de recherche ont été financés par le programme des chaires de recherche du Canada du Conseil de recherches en sciences humaines et par le programme des bourses de recherche de Statistique Canada. Des remerciements chaleureux vont à Eric Fong, Mike Haan, David Hulchanski, Bill Michelson, Jeff Reitz, Janet Salaff et Jill Quadagno pour leurs commentaires et suggestions utiles.

Les opinions exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et ne reflètent pas forcément celles de Statistique Canada.

*Also available in English*

## **Table des matières**

I.	Introduction .....	1
II.	Modèles d'intégration des immigrants : le modèle de l'assimilation spatiale .....	2
III.	Vérification de la théorie de l'assimilation spatiale .....	3
IV.	Méthodes de recherche et mesures.....	5
	Variables indépendantes .....	7
V.	Résultats descriptifs : résultats en matière d'établissement.....	12
VI.	Résultats de la régression .....	15
	Revenu du quartier .....	15
	Quartiers de minorités visibles .....	17
VII.	Résultats en matière d'établissement.....	19
	Groupes témoins.....	20
	Revenu du quartier .....	21
	Quartiers de minorités visibles .....	23
VIII.	Discussion : constitution des collectivités ethniques .....	24
IX.	Conclusion.....	27
	Bibliographie.....	35

## **Résumé**

La nature sociale du paysage urbain de Toronto s'est modifiée de façon irréversible depuis les années 1960 avec l'arrivée de nouvelles vagues d'immigrants d'Afrique, d'Asie, des Caraïbes, ainsi que d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, remplaçant les flux traditionnels d'immigrants européens de race blanche. Nous examinons les modèles très différents d'établissement des trois minorités raciales les plus importantes de Toronto : les Noirs, les Chinois et les Asiatiques du Sud. Contrairement aux études antérieures qui étaient fondées sur des données au niveau agrégé et sur des corrélations « écologiques », nous évaluons la capacité de la théorie conventionnelle de l'assimilation spatiale d'expliquer ces différences, à partir de modèles d'« établissement réussi » estimés sur la base des microdonnées du Recensement de 1996 au Canada. Nous concluons que les modèles d'établissement des Asiatiques du Sud et, de façon plus frappante, des Noirs, correspondent assez bien aux attentes du modèle conventionnel de l'assimilation spatiale. L'établissement initial se fait dans des *enclaves immigrantes* défavorisées, d'où les immigrants de longue date qui ont réussi partent pour acheter des maisons dans des quartiers plus aisés. Même si les « quartiers noirs » de Toronto sont définitivement plus pauvres que les autres quartiers de minorités, la plupart des Noirs n'y vivent pas. Par contre, les immigrants chinois sont rapidement prêts à acheter des maisons dans des *collectivités ethniques* un peu plus aisées et durables. Nous montrons que les Chinois n'innovent pas en la matière, mais plutôt qu'ils reproduisent les modèles d'établissement des Européens du Sud, particulièrement les Italiens, pour les mêmes raisons dans une large mesure, à savoir : avantage relatif sur le marché du logement et faibles niveaux d'assimilation linguistique.

**Mots clés :** Immigration, minorité visible, ségrégation spatiale

## **I. Introduction**

Pour les personnes qui étudient les relations interraciales, Toronto et les villes similaires fournissent un ensemble d'expériences historiques uniques pour l'analyse de la constitution des collectivités multiraciales. Jusqu'à récemment, la grande majorité de la population était d'origine européenne, et peu de résidents de ces villes avaient une expérience directe importante du contact quotidien avec des « minorités raciales », c'est-à-dire de personnes dont la peau n'est pas blanche (non-Blancs).

Cette situation s'est modifiée à partir des années 70, lorsque les pays de provenance des immigrants au Canada sont passés de l'Europe à l'Asie, l'Afrique, les Caraïbes et l'Amérique centrale ainsi que l'Amérique du Sud. Contrairement aux villes américaines, où les divisions raciales, particulièrement entre les Noirs et les Blancs, ont des racines historiques profondes, l'organisation sociale des nouvelles « minorités visibles » de Toronto dans l'espace urbain est partie de rien dans les années 70 et continue d'évoluer<sup>1</sup>. En 1981, environ 14 % de la population n'était pas de race blanche. Les personnes de race noire (principalement les immigrants récents des Caraïbes), qui constituaient 3,7 % de la population, étaient la minorité la plus importante. Du fait des taux élevés d'immigration qui se sont maintenus, les minorités visibles ont augmenté en nombre jusqu'à représenter environ le tiers de la population en 1996; les Chinois (7,9 %) et les Asiatiques du Sud (7,5 %) étant maintenant légèrement supérieurs en nombre aux Noirs (6,5 %).

Nous axons notre étude sur Toronto pour plusieurs raisons. Toronto est la ville principale de destination des nouveaux arrivants au Canada, et sa population noire importante la distingue des autres villes principales de destination des nouveaux arrivants<sup>2</sup>. Il est important de souligner que les Noirs déclarent généralement des niveaux plus élevés de discrimination perçue que les autres minorités (Breton, Isajiw, Kalbach et Reitz, 1990; Dion, 1989; Dion, 2001), ce qui fait de Toronto un « cas d'essai » essentiel pour l'avenir des relations raciales au Canada<sup>3</sup>. Mais ce qui importe encore davantage, ce sont les différences de composition entre les trois minorités, qui font de Toronto le lieu idéal pour vérifier les hypothèses théoriques de Logan, Alba et Zhang (2002) concernant les conditions préalables susceptible de faire échouer les attentes du modèle classique d'intégration des immigrants lié à la théorie de l'assimilation spatiale.

---

<sup>1</sup> Le concept de « minorités visibles » est celui utilisé au Canada pour désigner officiellement les personnes autres que les autochtones qui « n'appartiennent pas à la race caucasienne ou à la race blanche », et il découle de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* de 1986. Les changements qui ont touché les méthodes servant à identifier les « minorités visibles » dans le cadre du recensement (voir la note de bas de page 6) signifient que les comparaisons au fil du temps ne sont pas exactes. Toutefois, la comparaison des données de 1991 et 1996 fait ressortir que les estimations de la population des minorités visibles pour les années antérieures à 1996 auraient été légèrement inférieures si l'on avait utilisé la méthodologie de 1996.

<sup>2</sup> Au cours des années 90, Toronto accueillait 42 % de tous les nouveaux immigrants et, en 1996, les Noirs constituaient 6,5 % de la population de Toronto, 3,7 % de la population de Montréal et moins de 1 % de la population de Vancouver.

<sup>3</sup> Les preuves de discrimination en matière de logement à l'endroit des minorités visibles à Toronto et au Canada en général sont presque exclusivement fondées sur la discrimination à l'endroit des familles à faible revenu qui cherchent un logement sur le marché locatif. On sait peu de choses au sujet de la discrimination sur les marchés d'achat de maisons ou de crédit (hypothécaire) (Novac et coll. 2002).

## **II. Modèles d'intégration des immigrants : le modèle de l'assimilation spatiale**

La théorie de l'assimilation spatiale comporte des racines théoriques dans l'économie néoclassique, et des racines historiques dans l'expérience urbaine des premières vagues d'immigrants (Fong et Gulia, 1999; Massey et Denton, 1985). Selon les hypothèses du modèle type, les nouveaux immigrants sont jeunes, ont des ressources limitées, et se regroupent dans des *enclaves immigrantes* à faible revenu (Logan, Alba et Zhang, 2002), à la fois pour des raisons économiques et sociales. Au fur et à mesure que leurs ressources économiques augmentent, les immigrants les convertissent en logements plus convenables et s'installent dans des quartiers où les services sont plus nombreux et de plus grande qualité. Étant donné que la majorité non immigrante prédomine généralement dans ces quartiers, l'installation dans un logement de meilleure qualité est généralement lié au départ d'un quartier ethnique, une transition qui est facilitée par l'assimilation linguistique et d'autres formes d'acculturation. On présume que les marchés du logement sont à l'abri des différences ethniques et raciales, et que les familles sont « libres de choisir ». De plus, lorsqu'ils choisissent, les immigrants se basent d'abord sur des considérations économiques plutôt que sur des considérations ethno-culturelles. Dans Massey et Denton (1985:94), l'énoncé sommaire de l'hypothèse clé de la théorie de l'assimilation spatiale est le suivant : au fur et à mesure que le statut social augmente... les minorités tentent de transposer leurs réalisations socio-économiques en position spatiale améliorée, ce qui entraîne généralement leur assimilation par les groupes majoritaires.

Il est évident que la situation n'est pas aussi simple dans les faits. Tout comme le modèle de base du « capital humain » qui est utilisé dans les études sur le niveau de rémunération, la théorie de l'assimilation spatiale peut facilement être perçue comme fournissant un modèle « naïf » ou « repère », à partir duquel on peut déterminer et évaluer les différences entre les attentes et la situation réelle. Ces différences peuvent se produire pour plusieurs raisons.

Aux États-Unis, la grande migration des Noirs à l'extérieur des régions rurales du Sud qui s'est produite au milieu du siècle a donné lieu à un antagonisme racial profond chez les personnes de race blanche vivant en milieu urbain, ce qui a produit des *ghettos* noirs (Wacquant et Wilson, 1989), qui sont caractéristiques de nombreuses villes modernes aux États-Unis. Les Noirs américains qui vivent en milieu urbain s'installent dans des quartiers plus aisés, au fur et à mesure que leur revenu augmente, mais ont tendance à vivre dans des quartiers noirs qui sont aussi moins aisés que des quartiers comparables où vivent des personnes de race blanche (Alba, Logan et Stults, 2000:591). Ce que l'on appelle la théorie de la « stratification de lieu » (Logan et Molotch, 1987) fait ressortir les contraintes de choix qui se produisent lorsque des groupes majoritaires utilisent des mécanismes d'exclusion pour maintenir une distance sociale entre eux et les minorités ethniques ou raciales.

La création et le maintien de quartiers ethniques peuvent toutefois aussi être le résultat d'une autoségrégation. Il se peut que les minorités ethniques ou raciales choisissent de vivre ensemble, afin de profiter des avantages sociaux, culturels ou économiques découlant d'une cohabitation prolongée, outre ceux liés à la période de transition initiale d'adaptation et d'acculturation des immigrants. Logan, Alba et Zhang (2002:301) font l'hypothèse que la ségrégation résidentielle par choix — et la constitution de *collectivités ethniques* plus durables — est peut-être plus courante aujourd'hui que par le passé, en raison de l'arrivée de groupes d'immigrants dont les niveaux de capital humain et financier sont élevés, qui sont en mesure de respecter à la fois leurs

préférences pour des quartiers de plus grande qualité *et* un environnement homogène culturellement. Selon eux, l'interprétation des enclaves immigrantes par les écologistes de l'école de Chicago, afin de tenir compte des modèles d'établissement du début du XX<sup>e</sup> siècle, faisait ressortir les nécessités économiques et les contraintes de choix des populations immigrantes, et non pas les préférences ethniques. Les familles qui ont les ressources financières pour le faire évitent ou quittent rapidement les logements de mauvaise qualité et les quartiers pauvres qui sont caractéristiques des enclaves immigrantes. On n'avait pas du tout prévu l'arrivée de groupes immigrants capables de mobiliser les ressources financières pour respecter à la fois leurs préférences en matière de logement et leurs préférences culturelles. Mieux encore, ces groupes sont susceptibles d'avoir une situation plus enviable au départ – accès à des meilleurs quartiers et à des logements de plus grande qualité – que les immigrants de longue date qui ont réussi seront moins pressés de laisser derrière. Par contre, ils prétendent que les zones de concentrations établies par les groupes immigrants moins aisés, comme les immigrants mexicains aux États-Unis, sont moins susceptibles de conserver leurs membres qui ont le mieux réussi et qui sont les plus acculturés. Ces zones pourraient alors prendre davantage l'aspect d'enclaves immigrantes. Ils énoncent donc l'hypothèse que les formes de capital que les groupes d'immigrants apportent avec eux sont le principal déterminant des types de quartiers où ils s'établiront.

En fait, l'hypothèse est la suivante : les différences de *composition* parmi les nouveaux arrivants (niveaux élevés de capital financier ou humain) peuvent modifier le *processus* d'assimilation spatiale. Paradoxalement, le modèle habituel lié à la théorie de l'assimilation spatiale (c'est-à-dire l'*enclave immigrante*) est considéré comme une conséquence du désavantage initial du groupe d'immigrants sur le marché du logement. Par contre, les immigrants récents qui sont en mesure de satisfaire leurs besoins en matière de « quartiers confortables et logements appropriés » (Murdie et Teixeira, 2001), peu après leur immigration, sont susceptibles de constituer des *collectivités ethniques* plus durables. Comme nous le démontrons ci-dessous, les différences de composition entre les trois principales minorités visibles de Toronto fournissent un contexte idéal pour vérifier cette hypothèse.

### **III. Vérification de la théorie de l'assimilation spatiale**

Pour vérifier de telles hypothèses, les écologistes urbains estiment des modèles d'« établissement réussi » qui correspondent assez aux modèles du capital humain pour les aspects économiques, et de la réussite sociale pour les aspects sociologiques, dont on se sert pour décrire la façon dont des personnes et des groupes convertissent leurs ressources en revenus et en emplois sur le marché du travail (Alba, Logan et Stults, 2000; Rosenbaum et Friedman, 2001). Les modèles d'établissement réussi prennent la forme suivante :

$$(1) \quad Y_j = a + b_1 X_{1ij} + b_2 X_{2ij} + \dots + e_{ij}$$

où Y correspond à un quartier (c'est-à-dire un secteur de recensement) caractéristique et les X, aux caractéristiques des personnes ou des ménages qui sont susceptibles de conditionner les préférences des ménages à l'égard de quartiers particuliers. L'indice inférieur *j* représente les quartiers et l'indice inférieur *i* les familles qui y résident. Comme c'est le cas dans les modèles de réussite du point de vue de la rémunération et du statut, il faut déterminer si ces différences entre les groupes dans les résultats en matière d'établissement peuvent être expliquées par les

différences de composition du point de vue des ressources économiques, du statut d'assimilation et des stades de la vie familiale et personnelle, dont les effets sont prévus par la théorie de l'assimilation spatiale. Les modèles types comprennent généralement des mesures des ressources socio-économiques de la famille, de la composition de la famille et des indicateurs de l'assimilation culturelle qui imposent des contraintes ou conditionnent les préférences à l'égard des divers types de logements et de quartiers.

Afin de déterminer si les différences entre les résultats des divers quartiers correspondent aux attentes du modèle de l'assimilation spatiale, notre analyse se fait en deux étapes. Selon la pratique habituelle (voir Fong et Wilkes, 1999, Logan Alba et Zhang, 2002), nous commençons par souligner les différences dans le signe et la taille des coefficients de régression, afin de déterminer les modèles qui se démarquent des attentes de la théorie de l'assimilation spatiale. Des études antérieures effectuées au Canada, et notamment par Eric Fong et ses collègues, ont conclu que le processus d'assimilation spatiale chez les immigrants de minorités visibles diffère en fait de façon significative des attentes de la théorie de l'assimilation spatiale. De façon plus particulière, Fong et Wilkes (1999) estiment des modèles d'établissement réussi pour Toronto et Vancouver, à partir des données agrégées du Recensement de 1991, et concluent que l'établissement réussi chez les Asiatiques et les Noirs ne comportent qu'un lien faible, voire même négatif, avec le revenu et le niveau de scolarité de ces personnes. Dans le cas des Asiatiques, et plus particulièrement des Chinois, ils interprètent leurs résultats comme indicatifs de la constitution de collectivités ethniques fortes (familles à revenus élevé et faible qui partagent les mêmes quartiers) et, dans le cas des Noirs, d'une discrimination sur le marché du logement.

Dans la foulée, nous examinons les résultats obtenus. L'objectif visé est de répondre à la question habituelle suivante, toutes choses étant égales par ailleurs : Quels sont les résultats prévus en matière d'établissement pour les immigrants qui affichent des caractéristiques *similaires*? Les immigrants qui ont des niveaux similaires de ressources et qui ont immigré en même temps obtiennent-ils des résultats similaires du point de vue de la qualité du quartier, de l'assimilation spatiale avec les majorités et de la cohabitation avec des familles de leur propre groupe minoritaire? Pour répondre à de telles questions, nous utilisons nos modèles de régression pour simuler les résultats prévus pour des familles, à partir d'ensembles uniformisés de caractéristiques (voir Fong et Wilkes, 1999; Alba, Logan et Stults, 2000). La conclusion la plus frappante découlant des simulations de Fong et Wilkes (1999) est que les immigrants appartenant à des minorités visibles, mais plus particulièrement les Noirs, qui ont des revenus et des niveaux de scolarité comparables à ceux des immigrants blancs, vivent non seulement dans des quartiers plus pauvres, mais ne montrent pas non plus de signes d'un établissement plus réussi au fur et à mesure qu'augmentent leur revenu, leur niveau de scolarité et la période écoulée depuis leur arrivée. Dans la même veine, l'analyse de Fong et Wilkes (2001) de la ségrégation résidentielle ethnique les laisse perplexes quant à la possibilité que la diminution de la ségrégation résidentielle parmi les vagues précédentes d'immigrants européens se répète chez les nouvelles minorités visibles. Notre analyse des microdonnées sous-jacentes du recensement jette un éclairage nouveau sur ces questions et remet en question les conclusions des recherches antérieures.

#### **IV. Méthodes de recherche et mesures**

Traditionnellement, l'estimation des modèles d'établissement réussi est assujettie à deux contraintes. Tout d'abord, le fait que les données du recensement pour les petites régions ne sont disponibles que sous forme agrégée pour des raisons de confidentialité a obligé les chercheurs à dépendre de totalisations agrégées à partir desquelles ils peuvent calculer les « corrélations écologiques », avec les problèmes qui en découlent quant aux inférences relatives aux personnes et aux familles. Les recherches effectuées au Canada par Fong et Wilkes (1999; 2001) sont exemplaires à ce titre. Au cours de la dernière décennie, Alba, Logan et leurs collègues (voir particulièrement Alba et Logan, 1992) ont lancé une nouvelle vague d'analyses au niveau micro-économique, à partir de données relatives à des villes américaines, en regroupant les covariances découlant des données au niveau du secteur de recensement et des microdonnées à grande diffusion. Ici, par contre, nous pouvons estimer des modèles d'établissement réussi directement à partir de microdonnées de l'échantillon complet de 20 % des ménages qui ont dû remplir la version détaillée du questionnaire du Recensement de 1996. Le fait d'utiliser directement les microdonnées sous-jacentes nous donne beaucoup plus de latitude que dans les autres études du genre pour l'expérimentation à partir de spécifications de variables et de modèles de rechange.

En deuxième lieu, l'utilisation d'une section transversale pour estimer les effets de l'« assimilation », avec des différences entre les immigrants récents et les immigrants de longue date, entraîne une confusion entre les effets de l'« assimilation » et les effets de la cohorte et de la période. À notre connaissance, les études de l'assimilation sur le marché du travail des immigrants, à partir de cohortes synthétiques (Borjas, 1985), afin de faire une distinction entre les effets de l'assimilation et les effets de la cohorte, ne comportent pas de parallèle dans les documents spécialisés de recherche sur l'assimilation spatiale. Dans la présente analyse, nous ne traitons pas de ce problème. Nos travaux nous ont toutefois persuadés que les effets de la cohorte/de la période sont grands, tant dans nos analyses que dans celles des autres. Les flux les plus récents d'immigration chez les Noirs et les Asiatiques du Sud, par exemple, comprennent des nombres importants de réfugiés de pays sources non traditionnels, dont de nombreux sont arrivés au cours de la récession profonde qui a marqué le début des années 90. Les niveaux élevés d'immigration qui se sont maintenus depuis l'arrivée des cohortes les plus anciennes signifient que la probabilité de vivre dans un quartier minoritaire a augmenté au fil du temps pour toutes les cohortes, qu'il s'agisse des immigrants de longue date ou des immigrants récents, simplement par suite de l'augmentation du nombre d'immigrants (Hou et Picot, 2002). Nous interprétons donc les résultats avec prudence. Les différences entre les cohortes, à un point donné, sont le résultat composite des effets de l'assimilation, de la cohorte et de la période, qui ne peuvent être interprétés comme représentatifs de l'expérience de la même cohorte au fil du temps.

Les « quartiers » sont définis au niveau du secteur de recensement. Les secteurs de recensement (SR) sont des petites unités géographiques représentant des collectivités s'apparentant à des quartiers dans les régions métropolitaines de recensement (RMR), et ils comprennent en moyenne 4 000 personnes environ.

Nous estimons des modèles du type précisé dans l'équation 1 (ci-dessus), pour trois aspects des résultats en matière d'établissement : qualité du quartier selon l'indice du revenu médian du

quartier, pourcentage de Blancs dans le quartier et concentration, proportion de la population du quartier représentée par un groupe (pourcentage de la même minorité visible).

Nous estimons des modèles pour les Blancs et les trois minorités visibles les plus importantes de Toronto : les Noirs, les Chinois et les Asiatiques du Sud qui, ensemble, représentent environ les trois quarts de la population des minorités visibles de Toronto<sup>4</sup>. Étant donné que les régressions dans le cas des Blancs sont dominées par les personnes nées au pays (65 % de la population blanche), nous avons vérifié les interactions en estimant les mêmes modèles pour les immigrants seulement. Les valeurs des coefficients, les niveaux de signification ainsi que les valeurs prévues pour les familles immigrantes de race blanche étaient à peu près identiques.

Le pourcentage de Blancs et le pourcentage de la « même minorité visible » dans un quartier, qui sont couramment désignés comme des mesures de l'« exposition » et de l'« isolement » respectivement, permettent d'établir un indice de la probabilité que les majorités et les minorités « entrent en contact », du fait qu'elles partagent le même secteur de résidence (Massey et Denton, 1987). Ces mesures réagissent non seulement aux niveaux de ségrégation résidentielle, mais aussi à la taille du groupe. Dans ce cas-ci, nous profitons du fait que les Noirs, les Chinois et les Asiatiques du Sud représentaient environ la même proportion de la population de Toronto en 1996<sup>5</sup>. Par conséquent, comme nous le démontrons ci-dessous, les mesures de l'exposition et de la ségrégation résidentielle aboutissent à des conclusions identiques.

Le pourcentage de Blancs dans un quartier est symétrique avec le pourcentage de minorités visibles (c'est-à-dire pourcentage de Blancs = 100 - % de minorités visibles) et fournit par conséquent simultanément un indice de la proportion de familles appartenant à des minorités visibles dans le quartier. Les mesures du pourcentage de Blancs et de la concentration (p. ex., le pourcentage de Noirs), par contre, ne sont pas symétriques. Le fait de s'installer dans un quartier où le nombre de Blancs est plus élevé ne signifie pas que la taille relative de son propre groupe diminuera en conséquence, mais reflète peut-être simplement une réduction du nombre de familles appartenant à d'autres minorités. Le fait d'être davantage exposé aux personnes de race blanche signifie que l'on sera moins exposé à *toutes* les minorités visibles, mais pas nécessairement à sa *propre* minorité visible. Selon les attentes de la théorie de l'assimilation spatiale, toutefois, les deux indicateurs réagiront en parallèle : des différences importantes quant à la proportion de Blancs dans un quartier devraient donner lieu à des différences importantes quant à la proportion de personnes appartenant au même groupe minoritaire dans le quartier.

---

<sup>4</sup> Avant 1996, le statut de minorité visible des répondants était déterminé à partir des questions sur l'origine ethnique et d'autres questions ethno-culturelles concernant le lieu de naissance, la langue et la religion. À partir de 1996, on a demandé aux répondants de s'auto-identifier comme appartenant à une minorité visible à partir d'une liste de dix catégories (et une case à remplir), classées selon les chiffres de minorités visibles découlant du Recensement de 1991. Dans l'ordre, les catégories étaient les suivantes : Blanc, Chinois, Sud-Asiatique (par exemple, Indien de l'Inde, Pakistanais, Pendjabi, Sri Lankais), Noir (par exemple, Africain, Haïtien, Jamaïcain, Somalien), Arabe / Asiatique occidental (par exemple, Arménien, Égyptien, Iranien, Libanais, Marocain), Philippin, Asiatique du Sud-Est (par exemple, Cambodgien, Indonésien, Laotien, Vietnamien), Latino-Américain, Japonais, Coréen et Autre. Même si les personnes étaient encouragées à cocher plus d'une réponse, seulement 1,7 % des répondants ont fourni des réponses multiples et principalement ceux se définissant comme « Blancs ».

<sup>5</sup> Nos résultats sont fondés sur une analyse portant sur environ 17 845 Noirs, 18 052 Chinois et 16 349 Asiatiques du Sud, ainsi que 216 630 Blancs, à partir d'unités de famille économique de l'échantillon de 20 % de la RMR de Toronto en 1996.

Nos modèles de régression sont estimés à partir des familles économiques (toutes les personnes liées par le sang ou le mariage qui résident dans le même ménage), comme unités d'analyse, plutôt qu'à partir des personnes. Si l'on pondérait l'analyse de régression selon la population (c'est-à-dire toutes les personnes), les ménages plus importants auraient un poids plus grand, et étant donné que les ménages représentent les unités qui se « déplacent », il s'agit d'un résultat que nous voulons éviter.

En raison des effets de « plancher » et de « plafond », l'utilisation de pourcentages comme variables dépendantes peut aller à l'encontre des hypothèses habituelles du modèle de régression linéaire. Par conséquent, nous avons aussi estimé des modèles à partir d'une transformation logit de la variable dépendante pour le pourcentage de Blancs et le pourcentage du même groupe minoritaire. Étant donné que, dans ce dernier cas, les résultats statistiques et significatifs sont à peu près identiques, nous présentons nos résultats en pourcentages pour faciliter l'interprétation.

Les modèles servant à prévoir des résultats au niveau agrégé, en fonction des caractéristiques de la personne ou de la famille, entraîneront une autocorrélation et une sous-estimation des erreurs types, étant donné que l'on attribue la même valeur à plusieurs cas (toutes les familles d'un même quartier) pour ce qui est des variables dépendantes (Rosenbaum et Friedman, 2001:342). Pour résoudre ce problème, nous utilisons la méthode généralisée des moindres carrés (Greene, 1997), afin de produire des erreurs-types qui tiennent compte des termes d'erreurs corrélés à l'intérieur de quartiers. Les erreurs types estimées à partir de la méthode généralisée des moindres carrés sont jusqu'à quatre fois plus importantes que celles estimées à partir de la méthode classique des moindres carrés. Compte tenu de la taille importante de l'échantillon, toutefois, les deux méthodes donnent des résultats identiques, sauf dans le cas des paramètres très restreints et substantiellement triviaux.

### ***Variables indépendantes***

Nos modèles intègrent des mesures des ressources économiques, du statut d'assimilation et des stades de la vie familiale et personnelle, dont les effets sont prévus par la théorie de l'assimilation spatiale. Toutes les mesures sont intégrées à titre de variables fictives, afin de saisir les aspects non linéaires importants des rapports. Les catégories de variables et leurs valeurs figurent dans le tableau 1 (ci-dessous).

On s'attend à ce que les *ressources socio-économiques* comportent un lien positif avec le revenu du quartier et un lien négatif avec le fait de résider dans une enclave immigrante. Elles comprennent le revenu de la famille, le niveau de scolarité (du principal soutien de la famille) et la propriété du logement<sup>6</sup>. Contrairement aux études précédentes, nous rajustons le revenu

---

<sup>6</sup> Étant donné que le revenu médian du quartier constitue simplement une mesure agrégée de tous les revenus des familles qui vivent dans le quartier, l'utilisation du revenu familial pour prédire le revenu du quartier pourrait, à première vue, sembler tautologique. À moins que la ségrégation résidentielle économique ne soit de zéro (c'est-à-dire que les familles sont réparties de façon aléatoire entre les quartiers, selon la catégorie de revenu), le lien entre le revenu familial et le revenu médian du quartier sera toujours positif. La plupart des quartiers, toutefois, sont hétérogènes au niveau économique (Jargowsky 1996, 1997; Myles, Picot et Pyper). De nombreuses familles à faible revenu vivent dans des quartiers de classe moyenne, et vice versa. En effet, les modèles d'établissement réussi, dont le revenu médian du quartier constitue la variable dépendante, permettent de

familial selon une échelle d'équivalence, afin de rendre compte des différences quant à la taille de la famille et aux économies d'échelle, en vue de produire un meilleur indicateur des contraintes budgétaires courantes d'un ménage quant au choix d'un logement<sup>7</sup>. Les différences dans le niveau de scolarité quant au choix du logement peuvent rendre compte des différences quant aux préférences en matière de logement, mais ce qui importe davantage, elles fournissent un indice des différences dans les flux de revenus prévus pour l'avenir, lesquels ont des répercussions à la fois sur la décision d'acheter une maison et sur les possibilités de crédit sur le marché des prêts hypothécaires.

Nous incluons la propriété du logement dans les déterminants des résultats en matière d'établissement, étant donné qu'elle fournit un indice de différences dans les ressources économiques qui ne sont pas mesurées par ailleurs (Alba, Logan et Stults, 2000; Rosenbaum et Friedman, 2001). Toutefois, les variations quant au « cheminement en matière d'établissement » de différents groupes d'immigrants qui comportent des caractéristiques par ailleurs similaires font partie du processus de l'assimilation spatiale, et ne sont pas simplement des déterminants exogènes de celui-ci, un élément auquel nous reviendrons dans le cadre de l'étude.

Les mesures du *statut d'assimilation* comprennent généralement le nombre d'années qui se sont écoulées depuis que le soutien principal (ou le « chef » du ménage) a immigré au Canada, ainsi que la langue parlée à la maison. Comme il est indiqué ci-dessus, toutefois, le délai écoulé depuis l'immigration combine les effets de l'assimilation, de la cohorte et de la période, ce qui fait que nous interprétons nos résultats en conséquence. Il y a deux langues officielles au Canada (anglais/français), et même si l'anglais est la langue de la majorité à Toronto (moins de 1 % des familles déclarent parler français à la maison), nos analyses préliminaires ne font ressortir aucune différence dans les résultats entre les personnes qui déclarent l'une ou l'autre des langues officielles comme langue parlée à la maison. Toutes les autres familles ont été divisées en deux groupes : celles qui déclarent parler une « autre » langue à la maison, et les familles bilingues, qui déclarent utiliser les deux langues officielles et une autre langue.

Les *stades de la vie familiale et personnelle* comprennent des mesures de la composition de la famille et de l'âge. Les jeunes personnes qui vivent seules sont susceptibles d'être moins sensibles au caractère du quartier que les familles qui ont des enfants et qui se préoccupent des écoles, de l'accès aux parcs et de la sécurité des rues. Les répercussions prévues de l'arrivée d'enfants sur le choix d'un quartier sont toutefois ambiguës. D'une part, on pourrait s'attendre à ce que les familles quittent les enclaves immigrantes à faible revenu, à la recherche d'un meilleur logement, de meilleures écoles et d'autres qualités propres à un quartier. Par ailleurs, le désir d'exposer les enfants à des institutions culturelles et sociales ethniques pourrait faire en sorte que les familles préfèrent vivre dans un quartier ethnique. Étant donné que l'actif familial augmente avec l'âge,

---

répondre aux questions concernant les personnes qui vivent dans des quartiers plus ou moins aisés que ne le laisserait prévoir leur revenu familial uniquement.

<sup>7</sup> L'échelle d'équivalence est la « variante centrale » proposée par Wolfson et Evans, 1990. On attribue à la première personne un poids de 1,0, et à chaque adulte additionnel, un poids de 0,4. Le premier enfant et chaque enfant subséquent se voit attribuer un poids de 0,3, sauf dans les familles monoparentales, où le premier enfant se voit attribuer un poids de 0,4.

celui-ci (c'est-à-dire l'âge du principal soutien) constitue aussi une approximation des différences non mesurées dans les ressources économiques<sup>8</sup>.

Dans le cadre de nos analyses préliminaires, nous avons aussi inclus le sexe du principal soutien (« chef » du ménage) dans nos modèles, mais dans tous les cas, les coefficients étaient substantiellement triviaux et non significatifs statistiquement. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de différences importantes entre les ménages ayant à leur tête un homme et ceux ayant à leur tête une femme, mais plutôt que ces différences sont incluses dans d'autres différences relatives à la composition dans les modèles<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup> Nos mesures de la composition de la famille rendent compte de l'utilisation de la famille économique comme unité d'analyse, ce qui permet de faire une distinction entre les familles comptant un seul adulte et celles comptant plusieurs adultes, ainsi qu'entre celles qui ont des enfants âgés de moins de 18 ans et celles qui n'en ont pas. Ainsi, un « parent seul » non marié est considéré comme vivant dans une famille comptant plusieurs adultes s'il vit avec un ou plusieurs autres adultes à qui il est lié par le sang ou par le mariage (par exemple, un parent, un frère ou une sœur).

<sup>9</sup> Aux fins de l'interprétation des résultats, toutefois, les différences quant à la composition selon le sexe des familles de minorités visibles sont dignes de mention. Les personnes de sexe masculin représentent la majorité des soutiens principaux dans les « familles » blanches (62 %), chinoises (61 %) et sud-asiatiques (71 %), mais chez les Noirs, la majorité des « chefs » (54 %) sont des femmes. Les femmes peuvent devenir le principal soutien de deux façons, soit parce qu'elles sont les seules adultes (personnes seules, familles monoparentales) ou parce qu'elles touchent le revenu le plus élevé de la famille.

Tableau 1 : Valeurs des variables indépendantes (pourcentages), Toronto, 1996

	Tous les groupes	Blancs	Noirs	Chinois	Asiatiques du Sud
<b>1. Revenu familial</b>					
Moins de 10 000 \$	10,7	7,3	25,7	19,5	18,3
10 000 – 19 000 \$	20,2	18,1	25,9	24,3	27,3
20 000 – 29 000 \$	19,1	18,5	20,3	19,4	22,2
30 000 – 39 000 \$	17,2	18,2	13,7	14,5	14,6
40 000 – 49 000 \$	12,2	13,6	7,6	9,5	8,2
50 000 \$ et plus	20,5	24,4	6,8	12,8	9,4
<b>2. Scolarité</b>					
Niveau inférieur à un niveau secondaire					
Études secondaires	25,3	26,1	23,7	25,0	22,6
Études postsecondaires partielles	12,0	12,0	12,8	11,9	11,8
Université	39,3	38,7	53,3	30,8	38,0
	23,5	23,2	10,2	32,3	27,6
<b>3. Propriété du logement</b>					
Locataire	40,9	37,0	70,9	25,5	49,1
Propriétaire	59,2	63,0	29,1	74,5	50,9
<b>4. Statut d'immigration</b>					
0 – 10 ans	15,6	5,4	34,1	48,6	50,1
11–20 ans	8,6	3,9	20,4	23,8	20,0
20 ans et plus	25,7	25,5	35,4	21,4	27,6
Né au Canada	50,1	65,2	10,1	6,2	2,2
<b>5. Langue parlée à la maison</b>					
Langue non officielle	20,4	12,3	9,3	74,1	43,3
Anglais/français	76,6	85,8	88,6	21,6	47,5
Anglais/français et autre	3,1	1,9	2,1	4,3	9,2
<b>6. Composition de la famille</b>					
Un adulte, avec enfants	4,9	4,0	17,4	2,4	3,5
Un adulte, sans enfants	26,8	29,6	28,0	15,1	11,8
Deux adultes ou plus, sans enfants	36,3	38,7	23,4	36,2	28,7
Deux adultes ou plus, avec enfants	32,0	27,8	31,2	46,2	56,0
<b>7. Âge</b>					
Moins de 30 ans	12,6	11,6	19,9	11,3	14,3
30 – 39 ans	27,7	25,6	32,3	32,7	33,8
40 – 49 ans	24,0	22,8	23,1	31,4	28,5
50 – 59 ans	14,6	15,0	15,3	11,7	14,6
60 ans et plus	21,2	25,0	9,4	12,8	8,9

Les différences quant à la composition indiquées dans le tableau nous amènent à prévoir des différences substantielles quant aux résultats des quartiers. Par rapport aux Blancs, les ménages de minorités visibles sont plus jeunes, plus susceptibles d'être à l'étape de leur vie où ils élèvent des enfants, et beaucoup plus susceptibles d'être nés à l'étranger. Il n'est donc pas surprenant que les revenus des familles de minorités visibles soient beaucoup faibles que ceux des familles blanches. En résumé, nous observons des populations immigrantes qui en sont encore aux premières étapes de leur intégration, ainsi que des personnes et des familles qui en sont à leurs premières expériences sur le marché du travail et dans la vie familiale, au moment où les « effets de l'immigration » sont susceptibles d'être particulièrement marqués.

Compte tenu de leurs caractéristiques familiales, les Noirs sont particulièrement susceptibles d'être désavantagés, à la fois sur le marché du travail et sur le marché du logement. Les chefs de ménages noirs sont plus jeunes, plus susceptibles d'être des parents seuls et moins scolarisés, et les familles noires ont un revenu familial inférieur aux familles sud-asiatiques et chinoises. Les familles noires ont aussi des niveaux très faibles de propriété, tandis que les familles chinoises sont exceptionnellement « aisées du point de vue du logement » (Balakrishnan et Wu, 1992; Darden et Kamel, 2000; Ray et Moore, 1991; Skaburskis, 1996). Par contre, toutefois, les familles noires comportent des caractéristiques susceptibles d'atténuer les niveaux élevés de concentration résidentielle. En moyenne, elles sont au Canada depuis plus longtemps que les familles chinoises et sud-asiatiques, et la grande majorité d'entre elles utilisent l'anglais à la maison. Seulement le quart des familles chinoises parlent anglais à la maison, tandis qu'un peu plus de la moitié des familles sud-asiatiques utilisent l'anglais, ou une combinaison de l'anglais et d'une autre langue à la maison.

Ces différences de composition entre les trois minorités de Toronto permettent aussi de vérifier l'hypothèse de Logan, Alba et Zhang concernant la constitution des collectivités ethniques. La théorie de l'assimilation spatiale repose sur le principe que l'acquisition du capital culturel nécessaire (assimilation culturelle), ainsi que des ressources financières requises pour accéder à un meilleur logement, comporte une corrélation étroite dans le temps. Lorsque la corrélation est rompue, c'est-à-dire lorsque le cheminement dans le temps des groupes d'immigrants en matière d'établissement se démarque de ce qui était prévu, des résultats très différents peuvent se produire. Les auteurs font l'hypothèse que la ségrégation résidentielle par choix et la constitution de *collectivités ethniques* plus durables seront plus répandus chez les groupes d'immigrants qui sont capables de satisfaire à la fois leurs préférences en matière de logement et leurs préférences culturelles, au début de leur période d'intégration. Les quartiers où ils s'établissent initialement sont susceptibles d'être permanents plutôt que transitoires, du fait de la réduction des incitatifs à les quitter pour chercher un logement de meilleure qualité, de même que les facteurs externes sociaux et matériels liés à des quartiers plus aisés.

Le niveau élevé de succès des Chinois sur le marché du logement, combiné à de faibles niveaux d'assimilation linguistique, répond à ces conditions. Pour la famille moyenne de Toronto, la transition du statut de locataire à celui de propriétaire est presque invariablement associée à l'installation dans un quartier plus aisé et, comme nous le démontrons ci-dessous, la population immigrante de Toronto ne fait pas exception à cette règle<sup>10</sup>. Les familles chinoises font cette

---

<sup>10</sup> Les pratiques historiques en matière de zonage ont créé un niveau élevé de ségrégation résidentielle économique *de facto* entre les quartiers où il y a une forte densité de logements locatifs et les quartiers de logements unifamiliaux occupés par leurs propriétaires. En 1996, la corrélation entre le pourcentage de locataires et le

transition remarquablement tôt après leur immigration. Environ 70 % des familles chinoises qui sont au Canada depuis moins de dix ans sont propriétaires de leur maison, comparativement au tiers des immigrants de race blanche et des immigrants sud-asiatiques, et à seulement 12 % des immigrants noirs. Les essais empiriques visent à vérifier si les rapports sous-jacents entre les caractéristiques personnelles et familiales qui déterminent les résultats en matière d'établissement chez les Chinois se démarquent de façon significative de ceux liés au modèle d'assimilation spatiale. Afin d'illustrer ce point, Logan, Alba et Zhang ont déterminé que les familles philippines à revenu élevé de New York et de Los Angeles ne sont pas moins susceptibles de vivre dans des quartiers ethniques que les familles à faible revenu et, contrairement au modèle habituel, les propriétaires de logement philippins sont *plus* susceptibles de vivre dans des quartiers ethniques que les locataires. Pour les Philippins, il semble que le quartier ethnique constitue une destination, et non pas seulement un point de départ (Logan, Alba et Zhang, 2002:321).

## **V. Résultats descriptifs : résultats en matière d'établissement**

Dans le tableau 2, nous commençons par déterminer l'*explanandum* de notre analyse : différences dans les résultats en matière d'établissement (indexé selon le revenu médian du quartier), assimilation spatiale avec les Blancs, et cohabitation avec des familles du même groupe minoritaire. Le panel 1 montre le revenu médian du quartier pour la famille minoritaire moyenne par rapport à la famille blanche moyenne. Les résultats sont peu surprenants. Fong et Gulia (1999) et Fong et Wilkes (1999) ont démontré que les minorités non blanches dans les municipalités canadiennes vivent dans des quartiers de moins bonne qualité que les Blancs, et que les Noirs ont tendance à vivre dans des quartiers où l'environnement social est le pire. Comme c'est le cas aux États-Unis, il existe des preuves d'une « hiérarchie fondée sur la couleur » émergente en ce qui a trait au revenu du quartier. Le revenu médian du quartier de la famille noire moyenne ne représente que 79 % de celui de la famille blanche moyenne, comparativement à 85 et 91 % pour les familles sud-asiatiques et chinoises respectivement<sup>11</sup>.

---

revenu familial médian dans les secteurs de recensement de Toronto était de -,57. Une spécification non linéaire aboutirait à un modèle encore plus approprié. Le revenu médian du quartier augmente lentement pour la moitié inférieure (moins de 50 %) de la distribution des propriétaires, et plus rapidement par la suite. Le revenu médian du quartier dans les secteurs comptant plus 90 % de propriétaires représente le double de celui des secteurs comptant moins de 10 % de propriétaires.

<sup>11</sup> En 1990, les familles noires moyennes des cinq villes où le taux d'immigration est élevé, analysées par Alba, Logan et Stults, vivaient dans des quartiers où le revenu médian ne représentait que 63 % de celui des quartiers où vivaient des familles blanches moyennes, les chiffres correspondants pour les Hispaniques et les Asiatiques étant de 72 % à 92 % respectivement.

Tableau 2 : Revenu médian du quartier par rapport aux quartiers blancs et statistiques sommaires de la ségrégation résidentielle et de l'exposition, selon le statut de minorité visible, Toronto, 1996

1. Revenu médian du quartier par rapport aux quartiers blancs			
Noirs			,79
Chinois			,91
Asiatiques du Sud			,85
2. Exposition			
	Aux Blancs	À sa propre minorité visible	
Noirs	,55		,13
Chinois	,50		,24
Asiatiques du Sud	,52		,16
3. Ségrégation résidentielle (Gini)			
	Par rapport à tous les autres	Par rapport aux Blancs	Par rapport aux autres minorités visibles
Noirs	,53	,61	,32
Chinois	,68	,72	,59
Asiatiques du Sud	,58	,66	,36

Dans le panel 2, nous montrons le pourcentage de Blancs et le pourcentage de la « même minorité visible » (concentration) dans un quartier pour la famille minoritaire moyenne, qui sont couramment désignés comme des mesures de l'« exposition » et de l'« isolement » respectivement. Les mesures de l'exposition/isolement fournissent un indice de la probabilité que les majorités et les minorités « aient des contacts » les unes avec les autres, du fait qu'elles partagent le même secteur de résidence (Massey et Denton, 1987). Nous complétons les mesures de l'exposition/isolement par une mesure conventionnelle de la ségrégation résidentielle (Gini). Comme le montre le panel 3, les mesures de l'exposition et de la ségrégation résidentielle donnent lieu à des conclusions identiques qualitativement.

Les Noirs de Toronto connaissent une moins grande ségrégation résidentielle par rapport aux Blancs (Gini = ,61) que les Chinois (Gini = ,72) et que les Asiatiques du Sud (Gini = ,66), et sont un peu plus susceptibles d'avoir des voisins blancs (55 %), que des voisins chinois (50 %) ou sud-asiatiques (52 %)<sup>12</sup>. Les Chinois représentent la minorité qui fait l'objet de la plus grande ségrégation résidentielle, non seulement de la part des Blancs, mais aussi des autres minorités visibles (Gini = ,59). Par conséquent, les niveaux de concentration dans les quartiers sont beaucoup plus élevés chez les Chinois. La famille chinoise moyenne vit dans un quartier où 24 % des familles sont chinoises. Par contre, les Asiatiques du Sud, et particulièrement les Noirs,

<sup>12</sup> La famille noire moyenne dans cinq villes des États-Unis analysées par Alba, Logan et Stults vit dans un quartier blanc à 33 % seulement, comparativement aux Asiatiques qui vivent dans des quartiers blancs à 55 %. Fong (1996) a démontré que les niveaux de ségrégation résidentielle par rapport aux Blancs dans les municipalités canadiennes sont assez similaires pour l'ensemble des groupes de minorités visibles.

vivent dans des quartiers où habitent un moins grand nombre de membres de leur propre minorité (16 % et 13 % respectivement), mais un plus grand nombre de familles d'autres minorités visibles.

Les répercussions de ces différences apparemment petites dans les niveaux de ségrégation résidentielle sur le paysage urbain de Toronto sont frappantes (tableau 3). La plupart des « quartiers noirs » sont pauvres en comparaison, mais ils sont peu nombreux, et la plupart des Noirs n'y vivent pas. Seulement 38 (des 807) secteurs de recensement ont une population noire qui dépasse 20 %, et ces quartiers représentent seulement 17 % de la population noire de Toronto. La moitié de la population noire vit dans des quartiers où l'on compte moins de 10 % de Noirs et où le revenu médian est similaire à celui de l'ensemble de la ville. Par contre, les Chinois représentent 20 % ou plus de la population dans 83 secteurs, soit 51 % de la population chinoise, et seulement le tiers d'entre eux vivent dans des secteurs où habitent moins de 10 % de personnes de la même origine ethnique qu'eux. Les quartiers où la population chinoise est importante, par ailleurs, sont relativement aisés comparativement aux quartiers où la population noire est importante. Les distributions dans le cas des Asiatiques du Sud se situent entre ces deux extrêmes.

Tableau 3 : Répartition des Noirs, des Chinois et des Asiatiques du Sud dans les quartiers, 1996

Pourcentage de Noirs	Nombre de secteurs de recensement	Pourcentage de la population noire	Revenu du quartier (en milliers)
<10 %	675	51 %	32,9
10-19 %	98	31 %	22,6
20-29 %	26	12 %	18,9
30-39 %	7	6 %	17,1
40-49 %	1	1 %	12,5
50 %+	0	0 %	--

  

Pourcentage de Chinois	Nombre de secteurs de recensement	Pourcentage de la population chinoise	Revenu du quartier (en milliers)
<10 %	645	31 %	31,6
10-19 %	79	18 %	29,7
20-29 %	35	14 %	31,4
30-39 %	24	13 %	26,8
40-49 %	12	9 %	28,3
50 %+	12	15 %	26,2

  

Pourcentage d'Asiatiques du Sud	Nombre de secteurs de recensement	Pourcentage de la population sud-asiatique	Revenu du quartier (en milliers)
<10 %	628	34 %	32,6
10-19 %	118	32 %	27,3
20-29 %	41	19 %	23,2
30-39 %	16	12 %	23,2
40-49 %	4	3 %	22,6
50 %+	0	0 %	--

Ces différences brutes quant aux résultats en matière d'établissement laissent supposer que des processus assez différents sont en jeu, mais est-ce bien le cas? Pour répondre à cette question, nous utilisons les résultats de nos modèles de régression.

## **VI. Résultats de la régression**

Les résultats complets de la régression figurent dans les tableaux 1 à 3 de l'annexe. À moins d'indications contraires dans les exposants, tous les coefficients sont significatifs au niveau de ,001. Compte tenu de la taille importante de l'échantillon, la grande majorité des coefficients sont statistiquement significatifs, mais autrement, ils sont aussi substantiellement triviaux.

Les différences dans les *ressources socio-économiques* sont au cœur de la théorie de l'assimilation spatiale. Dans Massey et Denton (1985:94), l'hypothèse clé de l'énoncé sommaire de la théorie de l'assimilation spatiale est le suivant : au fur et à mesure que le statut social augmente... les minorités tentent de transposer leurs réalisations socio-économiques en position spatiale améliorée, ce qui entraîne généralement leur assimilation par les groupes majoritaires. Sauf pour quelques exceptions, les résultats correspondent aux attentes, mais ces exceptions se révèlent toutefois importantes.

### **Revenu du quartier**

Pour faciliter la présentation, nous résumons les résultats de la régression en présentant les différences pour certaines valeurs des variables indépendantes. Étant donné que le choix des contrastes est arbitraire, notre discussion porte aussi sur les aspects non linéaires, lorsque ceux-ci se révèlent importants. En général, toutefois, le choix des contrastes n'a pas de répercussions sur les conclusions qualitatives.

Comme le soulignent Alba, Logan et Stults (2000:604), du fait des corrélations entre les mesures des ressources socio-économiques (par exemple, scolarité, revenu), il est utile d'examiner les effets combinés des coefficients sur les résultats en matière d'établissement. À titre d'illustration, chez les Blancs, un diplôme universitaire, un revenu familial (ajusté) se situant entre 40 000 et 49 000 \$ et le fait de posséder une maison sont liés à une augmentation de 8 200 \$ du revenu médian du quartier par rapport aux niveaux prévus pour une famille blanche dont le chef a fait des études secondaires, dont le revenu familial est inférieur à 10 000 \$ et qui est locataire (tableau 4). Même si on part de valeurs de base très différentes (les différences de coordonnées dont nous tenons compte dans la section suivante), les résultats sont similaires pour les Noirs et les Asiatiques du Sud. Les différences dans les revenus du quartier entre les familles noires plus ou moins aisées est de 9 700 \$ et, entre les Asiatiques du Sud, de 9 200 \$.

**Tableau 4 : Effets explicatifs des variables de l'assimilation spatiale sur le revenu du quartier**

	Blancs	Noirs	Chinois	Asiatiques du Sud
<i>Ressources économiques</i>				
40-49K \$ par rapport à <10K \$	2 860	3 350	838 <sup>a</sup>	3 127
Études universitaires par rapport à études secondaires*	2 543	1 597	2 013	1 798
Propriétaire par rapport à locataire	2 813	4 765	3 968	4 289
<i>Total</i>	8 216	9 712	6 819	9 214
<i>Statut d'assimilation</i>				
Langue parlée à la maison Anglais/français par rapport à autre	3 447	2 220	1 841	1 241
Immigration >20 ans par rapport à <10 ans*	50	1 352	457	1 705
<i>Stades de la vie familiale et personnelle</i>				
2 adultes et plus avec enfants par rapport à 2 adultes et plus sans enfants	1 861	824	949	1 028
Âge 50-49 ans par rapport à âge <30 ans	1 538	-410 <sup>c</sup>	1 489	173 <sup>c</sup>
Nota : p<0,001, à moins d'indications contraires. a, p <.01; b, p <.05, c, p = n.s;				
* = tests de signification à calculer				

Les gains quant au revenu du quartier pour les familles chinoises sont un peu plus modestes (6 800 \$) et, ce qui importe davantage, leurs composantes sous-jacentes diffèrent. Chez les Noirs et les Asiatiques du Sud, le revenu familial plus élevé entraîne une augmentation du revenu du quartier aussi importante ou plus importante que dans le cas des Blancs. Chez les Chinois, par contre, il n'existe qu'un faible lien entre le revenu familial et le revenu du quartier, et les différences ne deviennent substantielles que pour les familles ayant les revenus les plus élevés (50 000 \$ et plus) (tableau 1 de l'annexe), ce qui signifie que la ségrégation résidentielle entre les Chinois plus ou moins aisés est limitée. En fait, les différences quant à l'établissement réussi chez les Chinois sont presque entièrement dues à des différences quant au niveau de scolarité et à la propriété du logement.

Par rapport aux Blancs, la transition du statut de locataire à celui de propriétaire est particulièrement importante pour les trois minorités visibles. Dans le cas des Blancs, la propriété

est liée à une différence de 2 800 \$ dans le revenu du quartier, comparativement à 3 800 \$ pour les Chinois, à 4 300 \$ pour les Asiatiques du Sud et à 4 800 \$ pour les Noirs.

Les différences entre les personnes qui parlent anglais et celles qui ne le parlent pas sont définitivement plus importantes chez les Blancs que chez les minorités visibles, ce qui fait ressortir (voir ci-dessous) que pour les immigrants du pays anglo-saxons, l'assimilation par le quartier est presque instantanée.

Tandis que chez les Blancs, les différences dans les ressources socio-économiques et pour d'autres caractéristiques sont responsables de la totalité des différences dans le revenu du quartier entre les immigrants récents et les immigrants de longue date (comparaison de modèles avec et sans groupes témoins au tableau 1 de l'annexe), les immigrants récents de race noire et sud-asiatique (et les immigrants chinois qui sont arrivés il y a 10 à 19 ans) vivent dans des quartiers moins aisés, si l'on ne tient compte d'aucune autre caractéristique, un résultat que nous attribuons aux différences propres à la cohorte indiquée précédemment. Les coefficients sous-jacents indiquent en outre que chez les Blancs et les Chinois, mais pas chez les Noirs ni chez les Asiatiques du Sud, les ménages plus âgés vivent dans des quartiers plus aisés que les ménages plus jeunes. Si notre hypothèse selon laquelle l'âge représente en partie une approximation des différences non mesurées quant à la richesse est juste, cela laisse supposer des modèles très différents d'épargne et d'accumulation chez les Blancs et les Chinois, d'une part, et chez les Noirs et les Asiatiques du Sud d'autre part.

### ***Quartiers de minorités visibles***

L'augmentation de la richesse donne-t-elle lieu à l'installation dans des quartiers où la majorité domine, comme le suggère la théorie de l'assimilation spatiale? Dans le cas des Noirs, la réponse est clairement affirmative (tableau 5).

Tableau 5 : Effets explicatifs des variables de l'assimilation spatiale sur la proximité avec les Blancs et les membres de la même minorité visible

	Proximité avec les Blancs (« exposition »)				Proximité avec les membres de la même minorité (« isolement »)		
	Blancs	Noirs	Chinois	Asiatiques du Sud	Noirs	Chinois	Asiatiques du Sud
<i>Ressources économiques</i>							
40-49K \$ par rapport à <10K \$	3,2	3,5	3,1	3,2	-2,9	-3,7	-1,9
Études universitaires par rapport à études secondaires*	2,5	4,2	2,1	3,7	-2,1	-0,4	-2,1
Propriétaire par rapport à locataire	4,0	2,8	-2,4	0,7	-2,3	4,7	,9
<i>Total</i>	9,7	10,5	2,8	7,6	-7,3	0,0	-3,1
<i>Statut d'assimilation</i>							
Langue parlée à la maison							
Anglais/français par rapport à autre	3,7	3,5	6,5	5,2	-2,7	-6,0	-4,1
Immigration >20 ans par rapport à <10 ans*	0,2	1,2	5,4	3,7	-1,4	-4,2	-1,9
<i>Stades de la vie familiale et personnelle</i>							
2 adultes et plus avec enfants par rapport à 2 adultes et plus sans enfants	1,7	-1,1 <sup>b</sup>	0,7 <sup>c</sup>	0,5 <sup>c</sup>	0,7	-0,4 <sup>c</sup>	-0,4
Âge 50-49 ans par rapport à âge <30 ans	0,9 <sup>b</sup>	-1,4 <sup>c</sup>	1,9 <sup>b</sup>	0,6 <sup>c</sup>	-0,1 <sup>c</sup>	-0,9 <sup>c</sup>	-1,4
Nota : p<.001, à moins d'indications contraires. a, p<.01; b, p<.05, c, p = n.s; * = tests de signification à calculer							

Chez les Noirs, les effets combinés du revenu et du niveau de scolarité plus élevé, ainsi que de la propriété, sont liés à une augmentation substantielle (+10 points) du nombre de voisins blancs, à laquelle correspond plus ou moins une diminution correspondante (-7 points) du nombre de voisins noirs. Le « compromis » ethnique, dans le cas des Asiatiques du Sud plus aisés, est moins grand, soit une hausse de 8 points du nombre de voisins blancs et une baisse de 3 points du nombre de voisins sud-asiatiques.

Chez les Chinois, par contre, les effets de l'augmentation des ressources socio-économiques s'annulent pour une large part. Le revenu élevé est lié à la probabilité de compter un moins grand nombre de voisins chinois et un plus grand nombre de voisins blancs, mais les effets de la scolarité sont modestes, et la propriété comporte un lien avec un nombre moins grand de voisins blancs et un nombre substantiellement plus élevé de voisins chinois (près de 5 points). Tandis

que la propriété chez les Noirs est liée au fait qu'ils *quittent* des quartiers où la population noire est élevée, dans le cas des familles chinoises qui achètent une maison, il s'agit plutôt d'un retour *dans* la collectivité ethnique.

La langue et la période d'immigration jouent un rôle important pour expliquer la composition raciale/ethnique des quartiers où vivent les Asiatiques du Sud et, parmi les Chinois, elles dominent. Chez les Chinois, l'assimilation linguistique et la période d'immigration représentent une différence de +12 points (comparativement à 5 points pour les Noirs) dans le nombre de voisins blancs, avec une baisse à peu près correspondante (-10 points) du nombre de Chinois. Les familles chinoises qui parlent un mélange de chinois et d'anglais à la maison sont aussi moins susceptibles de vivre près des quartiers chinois (tableau 3 de l'annexe). Il s'agit du seul cas dans nos analyses où l'utilisation de deux langues à la maison a un effet significatif.

Selon les normes conventionnelles fondées sur la taille et les signes des coefficients, le modèle de l'assimilation spatiale réussit assez bien à rendre compte des modèles d'établissement des immigrants de minorités visibles, même si la répartition des facteurs diffère selon les groupes. Dans le cas des Noirs, la situation est simple et repose principalement sur des facteurs socio-économiques. Au fur et à mesure que les ressources économiques augmentent, les familles noires les transposent en une position spatiale améliorée (quartiers à revenu plus élevé), ce qui donne lieu à une assimilation par les groupes majoritaires (Blancs) et à une diminution du nombre de voisins noirs. Les facteurs socio-économiques jouent aussi un rôle important chez les Asiatiques du Sud, mais le statut d'assimilation, particulièrement l'assimilation linguistique, a des effets marqués sur leur propension à vivre près des Blancs et d'autres Asiatiques du Sud. Chez les Chinois, la langue parlée à la maison et la période d'immigration dominent, et les facteurs socio-économiques ne jouent qu'un rôle secondaire pour expliquer la résidence dans un quartier ethnique et la propension à avoir des voisins blancs.

Les résultats pour les Chinois, toutefois, comportent plusieurs anomalies d'un point de vue conventionnel. Tout d'abord, le lien entre le revenu familial et le revenu du quartier est négligeable. Ce qui est également frappant, c'est que la propriété a un effet négatif sur la propension à vivre près des Blancs, et un effet positif marqué sur le pourcentage de voisins chinois. Contrairement aux attentes du modèle de l'assimilation spatiale, le succès sur le marché du logement a pour effet de renforcer plutôt que d'affaiblir la constitution de quartiers ethniques. Pour les Chinois, il semble que le quartier ethnique constitue une destination, et non pas seulement un point de départ. Pour les Noirs et les Asiatiques du Sud, par contre, l'enclave immigrante est un endroit qu'ils laissent derrière lorsqu'une situation économique le permet. Comme nous le démontrons ci-dessous, ces différences apparemment minimes dans le processus, lorsqu'elles sont combinées à des différences importantes dans la composition, donnent lieu à des modèles radicalement différents d'établissement chez les trois minorités.

## **VII. Résultats en matière d'établissement**

Nous illustrons les répercussions de ces différences en calculant les résultats attendus des modèles de régression pour les familles comportant un ensemble normalisé de caractéristiques. Les simulations de régression sont utiles pour répondre à la question suivante, toutes choses étant égales par ailleurs : Quels sont les résultats attendus en matière d'établissement pour les immigrants comportant des caractéristiques *identiques*? Les immigrants de minorités visibles qui

ont des niveaux similaires de ressources et qui en sont à des étapes similaires de leur intégration obtiennent-ils des résultats similaires du point de vue de la qualité du quartier, de l'assimilation spatiale par les Blancs, ou de la cohabitation avec des familles de leur groupe minoritaire. Le but d'un tel exercice est de déterminer les résultats en matière d'établissement et d'autres résultats desquels sont déduites les différences importantes du point de vue de la composition entre les groupes. Nous savons déjà, par exemple, que la famille noire moyenne de Toronto vit dans un quartier plus pauvre que la famille chinoise moyenne. Notre but ici consiste à déterminer si cela vient du fait que la famille moyenne noire est plus pauvre, et qu'elle est moins susceptible d'être propriétaire de son logement que la famille chinoise moyenne, ou du fait que les Noirs « réussissent » moins bien que les familles chinoises à accéder à de meilleurs quartiers, même lorsqu'ils ont des ressources économiques comparables.

### **Groupes témoins**

Nous estimons les résultats en matière d'établissement pour trois groupes définis du point de vue des ressources de la famille économique et de la période d'immigration.

1. *Immigrants à faible revenu qui sont arrivés il y a moins de 10 ans*, le « faible revenu » étant défini de la façon suivante :
  - Revenu familial <10 000 \$
  - Locataire du logement
  - Niveau de scolarité inférieur à un niveau secondaire.
  - Âge :30 à 39 ans
  
2. *Immigrants à revenu moyen qui sont arrivés il y a 10 à 19 ans*, le « revenu moyen » étant défini de la façon suivante :
  - Revenu familial de 30 000 \$ à 39 000 \$
  - Propriétaire du logement
  - Études secondaires
  - Âge : 40 à 49 ans
  -
  
3. *Immigrants à revenu élevé qui sont arrivés il y a 20 ans et plus*, le revenu élevé étant défini de la façon suivante :
  - Revenu familial >50 000 \$ (à peu près le quintile supérieur)
  - Propriétaire du logement
  - Études universitaires
  - Âge : 40 à 49 ans

Le choix des caractéristiques tient compte de la plupart des différences importantes entre les groupes définis dans les équations de régression complètes. Nous n'estimons pas de valeurs pour les familles monoparentales, mais les effets additionnels de la monoparentalité sur le revenu du quartier sont similaires pour les Noirs et pour les Blancs, et l'inclusion de ces éléments ne modifierait pas les conclusions de façon significative. Grâce à l'écart d'âge permis de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans, on peut saisir toutes les différences liées aux « effets de l'âge » notées précédemment entre les Blancs et les Chinois, d'une part, et les Noirs et les Asiatiques du Sud, d'autre part.

Pour établir un point de référence commun en ce qui a trait au revenu du quartier, nous estimons des valeurs pour les immigrants blancs, noirs, chinois et sud-asiatiques, par rapport aux personnes nées au pays, qui parlent anglais et qui sont de race blanche.

Pour ajouter du réalisme, nous faisons aussi une distinction entre ceux qui parlent et ceux qui ne parlent pas l'anglais à la maison. Chez les Blancs, par exemple, il existe des différences importantes entre les immigrants anglophones, qui proviennent principalement du Royaume-Uni et des États-Unis, et les immigrants qui ne parlent pas anglais, qui viennent de l'Europe de l'Est et du Sud<sup>13</sup>. Chez les Asiatiques du Sud, nombreux sont ceux qui utilisent une langue autre que l'anglais. La majorité des immigrants noirs proviennent de pays anglophones, mais parmi la cohorte la plus jeune, une minorité importante ne provient pas de ces pays. Toutefois, étant donné qu'il n'y a à peu près aucun immigrant noir de longue date qui ne parle pas l'anglais à la maison, les résultats pour les non-anglophones sont présentés uniquement pour la cohorte la plus récente. En comparaison, peu d'immigrants chinois récents (environ 11 %) utilisent l'anglais à la maison, et les estimations pour les personnes qui le font sont incluses pour que les résultats soient complets.

### ***Revenu du quartier***

Le immigrants qui ont des caractéristiques similaires vivent-ils dans des quartiers comparables selon l'indice du revenu médian du quartier? Dans le cas des immigrants récents à faible revenu (tableau 6, colonne 1), la réponse est non. Même si elle est beaucoup plus atténuée que dans les données brutes (tableau 1 ci-dessus), la hiérarchie fondée sur la couleur se maintient : les immigrants chinois vivent dans les quartiers les plus favorisés, et les Noirs, particulièrement ceux qui ne parlent pas anglais, vivent dans les quartiers les moins favorisés. Il est frappant de constater qu'il existe des différences relativement modestes entre les immigrants blancs qui ne parlent pas l'anglais (et qui proviennent principalement de l'Europe de l'Est) et les immigrants de minorités visibles. Par contre, l'établissement réussi des immigrants blancs anglophones permet très peu de les distinguer des personnes de race blanche nées au pays.

---

<sup>13</sup> Les pays sources les plus importants pour l'immigration européenne au cours des années 90 sont la Pologne, l'ancienne Yougoslavie et les pays de l'ancienne URSS. Au cours des années 80, la Pologne et le Portugal étaient les pays sources européens les plus importants (Canada, 2000).

Tableau 6 : Revenu prévu du quartier pour les immigrants par rapport aux Blancs nés au Canada, selon langue parlée à la maison, la catégorie économique et la période d'immigration

	Faible revenu <10 ans	Revenu moyen 10 à 19 ans	Revenu élevé 20 ans et plus
1. Blancs			
Anglais	,98	,99	,99
Autre	,85	,89	,90
2. Noirs			
Anglais	,80	,90	,87
Autre	,72	--	--
3. Chinois			
Anglais	,94	,91	,94
Autre	,87	,85	,89
4. Asiatiques du Sud			
Anglais	,84	,88	,91
Autre	,80	,85	,88

Les différences quant à l'établissement réussi chez les immigrants récents à faible revenu s'apparentent à la hiérarchie fondée sur la couleur entre les Noirs, les Hispaniques et les Asiatiques que l'on retrouve dans les villes américaines (comparaison avec les résultats d'Alba, Logan et Stults, 2000 : tableau 6). Contrairement au modèle américain, toutefois, la hiérarchie fondée sur la couleur disparaît pour une large part chez les immigrants de longue date à revenu moyen. Les Noirs à revenu moyen font les gains les plus importants quant à l'établissement réussi par rapport à ceux qui sont arrivés plus récemment, et les Chinois obtiennent les résultats les plus faibles. Il se peut même que les familles chinoises de classe moyenne perdent du terrain par rapport aux autres immigrants. Un tel résultat était à prévoir compte tenu du modèle des coefficients de régression qui montre uniquement des niveaux modestes de ségrégation résidentielle économique chez les familles chinoises. Comme le souligne Wilson (1987), dans les cas où des familles à faible et à moyen revenus se retrouvent dans les *mêmes* quartiers, la famille moyenne à faible revenu vivra dans un quartier plus aisé. Toutefois, l'inverse est aussi vrai : les familles à revenu moyen vivront dans des quartiers relativement plus pauvres.

En résumé, si l'on déduit les différences de composition (par exemple, le fait qu'il y a davantage de Noirs pauvres que de Chinois pauvres, ainsi que les niveaux élevés de propriété chez les Chinois), le désavantage des Noirs et des Asiatiques du Sud quant à l'établissement réussi observé dans les données brutes se limite pour une large part aux cohortes les plus récentes, ce qui peut en partie rendre compte des effets non mesurés de la cohorte. Pour les cohortes plus âgées, les différences du point de vue de l'établissement réussi, parmi les minorités visibles et entre les minorités et les immigrants blancs non anglophones, sont faibles.

## Quartiers de minorités visibles

Les résultats découlant des données brutes (tableau 1 ci-dessus) ne montrent que des différences légères entre les minorités visibles quant au niveau de cohabitation avec les Blancs dans les quartiers, mais des différences substantielles quant à leur propension à vivre dans des quartiers avec des familles de leur propre minorité. Ce sont les familles chinoises qui sont les plus concentrées, et les familles noires, les moins concentrées. La question est de savoir si ces différences persistent chez les immigrants de plus longue date, plus aisés et davantage assimilés. Selon les résultats figurant au tableau 7, la réponse est oui.

Conformément à la théorie de l'assimilation spatiale, l'exposition dans le quartier à des familles blanches est plus grande — et, par conséquent, l'exposition à d'autres minorités visibles plus faible — chez les immigrants de plus longue date dont le revenu est plus élevé, ainsi que chez ceux qui parlent anglais à la maison. Lorsque l'on compare les colonnes, toutefois, on ne note que des différences modestes entre les familles de minorités visibles qui comportent des caractéristiques identiques. Même si la famille chinoise *moyenne* subit dans une certaine mesure une plus grande ségrégation résidentielle de la part des Blancs que la famille moyenne noire ou sud-asiatique (voir le tableau 2 ci-dessus), la simulation de régression fait ressortir peu de différences, voire pas du tout, entre les Chinois et les autres minorités visibles comportant des caractéristiques similaires par ailleurs. En résumé, si le fait de vivre avec des *Blancs* constitue notre repère, il n'y a pas de différences quant aux niveaux d'assimilation spatiale entre les Noirs, les Chinois et les Asiatiques du Sud comportant des caractéristiques similaires.

Tableau 7 : Pourcentage prévu de Blancs et pourcentage de membres de la même minorité pour les immigrants de minorités visibles, selon la langue parlée à la maison, la catégorie économique et la période d'immigration

	Pourcentage de Blancs			Pourcentage de membres de la même minorité		
	Faible revenu	Revenu moyen	Revenu élevé	Faible revenu	Revenu moyen	Revenu élevé
	<10 ans	10 à 19 ans	20 ans et plus	<10 ans	10 à 19 ans	20 ans et plus
1. Noirs						
Anglais	50	55	62	14	9	6
Autre	47	--	--	17	--	--
2. Chinois						
Anglais	51	54	64	20	18	17
Autre	44	48	57	26	24	23
3. Asiatiques du Sud						
Anglais	49	54	65	16	15	8
Autre	44	48	59	21	19	13

Par contre, lorsque nous portons notre attention sur la cohabitation dans des quartiers avec des familles de la même minorité visible, nous trouvons des différences importantes et

substantielles. Comme le prévoit la théorie de l'assimilation spatiale, dans le cas des Noirs et des Asiatiques du Sud, la cohabitation avec des membres de son propre groupe minoritaire est plus faible chez les immigrants plus aisés et de plus longue date. En fait, les Noirs et les Asiatiques du Sud plus aisés vivent dans des quartiers où leur proportion dans la population diffère très peu de celle dans la population en général. Chez les Chinois, par contre, les différences initiales importantes demeurent marquées. La concentration résidentielle chez les familles chinoises immigrantes de longue date et à revenu élevé, même lorsque ces familles ont adopté l'anglais comme langue parlée à la maison, est plus élevée que chez les immigrants récents noirs et sud-asiatiques à faible revenu. De même, les immigrants chinois de longue date qui continuent de parler chinois à la maison sont presque aussi susceptibles d'avoir des voisins chinois que les Chinois qui sont arrivés plus récemment. Les Chinois qui ont immigré il y a plus longtemps et qui sont plus aisés ont davantage de voisins blancs que les immigrants récents, mais cela vient principalement du fait qu'ils vivent dans des quartiers où le nombre de familles appartenant à d'autres minorités est moins élevé.

En moyenne, les modèles d'établissement résidentiel chez les Noirs et les Asiatiques du Sud affichent les résultats prévus selon le modèle de l'assimilation spatiale. L'établissement initial se fait dans des enclaves immigrantes hétérogènes à faible revenu, qu'ils partagent avec des membres de leur propre minorité ou d'autres minorités visibles. Toutefois, les immigrants de plus longue date et plus aisés abandonnent ces enclaves lorsqu'ils s'installent dans des quartiers de meilleure qualité où dominent les Blancs et où vivent relativement peu de familles appartenant à leur propre minorité. Chez les Chinois, par contre, l'établissement initial se fait dans des quartiers qui sont plus homogènes au niveau ethnique (c'est-à-dire à prédominance chinoise), mais diversifiés économiquement. Même si les Chinois à revenus élevés s'installent dans des quartiers plus aisés où les familles blanches sont plus nombreuses, ils ont tendance à s'établir dans les mêmes quartiers, ce qui fait que la proportion de membres de la même minorité ethnique est élevée.

## ***VIII. Discussion : constitution des collectivités ethniques***

Comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, nous croyons que ce qu'il y a de « nouveau » dans l'examen par Logan, Alba et Zhang des collectivités ethniques est l'hypothèse que le succès précoce, c'est-à-dire la capacité de répondre à ses préférences en matière de logement et à ses préférences culturelles simultanément, peu après l'immigration, peut en fait retarder ou reporter l'assimilation spatiale. Contrairement aux images qui ont toujours été véhiculées relativement au modèle de l'assimilation spatiale, la création et la persistance de quartiers ethniques denses est peut-être le produit du « succès » précoce d'un groupe sur le marché du logement, et non pas de la pauvreté persistante ou de la discrimination raciale/ethnique.

Nous sommes d'accord. Les petites différences dans le processus combiné aux différences importantes dans la composition (taux précoces et élevés de propriété) produisent chez les Chinois un modèle d'établissement caractéristique d'une collectivité ethnique. Étant donné que les locataires ont tendance à « déménager » et que les propriétaires ont tendance à « demeurer où ils sont » (Skaburskis, 1996), les taux élevés de propriété qui caractérisent la période initiale d'établissement des Chinois ont aussi tendance à produire des quartiers ethniques plus stables et durables. Les modèles résidentiels chez les Noirs et les Asiatiques du Sud, par contre, sont conformes au modèle de l'enclave immigrante lié à la théorie de l'assimilation spatiale. Ces résultats figurent dans le

tableau 8, où nous montrons les niveaux de ségrégation résidentielle à l'intérieur des trois minorités, selon la catégorie de revenu, la période d'immigration et la durée d'occupation du logement. La ségrégation résidentielle entre les familles chinoise à faible revenu et à revenu élevé (et entre les immigrants récents et les immigrants de longue date) est faible par rapport aux Asiatiques du Sud, et plus particulièrement aux Noirs. Étant donné que les immigrants plus ou moins aisés (ainsi que récents et de longue date) ont tendance à partager les *mêmes* quartiers, cela donne lieu à la constitution de quartiers ethniques denses. Étonnamment, la ségrégation résidentielle spatiale entre les locataires et les propriétaires est faible aussi chez les Chinois (Gini = ,30) par rapport aux Noirs (Gini = ,50) et aux Asiatiques du Sud (Gini = ,47). Des données non scientifiques laissent supposer que cela est le produit du marché de la location ethnique (location de chambres à d'autres membres du groupe) créé par les propriétaires *au sein* de la communauté chinoise, un marché qui est limité ou absent chez les autres minorités.

Tableau 8 : Ségrégation résidentielle spatiale (Gini) à l'intérieur des groupes de minorités visibles, selon la catégorie de revenu, la période d'immigration et la durée d'occupation du logement

1. Selon la catégorie de revenu*			
	Faible revenu par rapport à revenu moyen	Faible revenu par rapport à revenu élevé	Revenu moyen par rapport à revenu élevé
Noirs	,38	,58	,23
Asiatiques du Sud	,26	,56	,27
Chinois	,17	,27	,16
2. Selon la période d'immigration			
	<10 ans par rapport à 10 à 19 ans	<10 ans par rapport à 20 ans et plus	10 à 19 ans par rapport à 20 ans et plus
Noirs	,28	,41	,20
Asiatiques du Sud	,25	,44	,29
Chinois	,24	,28	,18
3. Selon la durée d'occupation du logement			
	Propriétaires par rapport à locataires		
Noirs	,50		
Asiatiques du Sud	,47		
Chinois	,30		

\*Faible revenu = <20 000 \$; revenu moyen = 20 000 à 39 999 \$; revenu élevé = 40 000 \$ et plus.

Si le succès précoce sur le marché du logement constitue une condition nécessaire pour la création de collectivités ethniques, il ne suffit toutefois pas. Nous ne pouvons pas partir du principe que si les Noirs et les Asiatiques du Sud atteignaient les mêmes niveaux de propriété, ils choisiraient d'acheter des maisons dans les mêmes quartiers. La présence de quartiers ethniques

importants et durables repose aussi sur la présence d'un mécanisme de tri puissant, qui est imposé de l'extérieur dans le cas des ghettos, ou auto-imposé, dans le cas des collectivités ethniques. Comme les résultats de notre régression l'indiquent, la conservation de la langue et l'assimilation sont à la base d'un tel mécanisme. Chez les Chinois, l'assimilation linguistique, et non pas le revenu plus élevé, est liée au fait de quitter le quartier ethnique.

Quelle est la nouveauté du modèle chinois? Au fur et à mesure du déroulement de notre recherche, nous avons été frappés par les similitudes entre les modèles d'établissement des Chinois et les descriptions historiques (Murdie et Teixeira, 2001) de l'établissement des larges vagues d'immigrants italiens et portugais qui sont arrivés au pays entre les années 50 et les années 70. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons comparé les modèles d'établissement résidentiel des Italiens et des Portugais, à peu près à la même étape de leur intégration (1981) avec celle des Chinois en 1996. En 1981, la famille moyenne italienne et portugaise vivait dans un quartier comptant un nombre légèrement plus élevé de membres de la même collectivité ethnique (27 % dans les deux groupes) que la famille moyenne chinoise (24 %) en 1996. Et tout comme les Chinois, ces deux groupes ont été caractérisés par des taux élevés et précoces de propriété (voir le tableau 4 de l'annexe), ainsi que des niveaux élevés de conservation de la langue (tableau 5 de l'annexe). Nos résultats préliminaires de régression (qui ne sont pas fournis ici) pour la collectivité italienne en 1981, mais pas pour la collectivité portugaise, produisent des modèles et des valeurs simulées pour la concentration résidentielle (pourcentage d'Italiens) et le revenu médian du quartier, qui sont à peu près identiques à ceux indiqués dans le présent document pour la collectivité chinoise en 1996. Comme c'est le cas chez les Chinois, la propriété chez les Italiens en 1981 était liée au fait de vivre dans un quartier comptant un plus grand nombre, plutôt qu'un nombre plus petit, de familles du même groupe ethnique et, ce qui est frappant, la ségrégation résidentielle spatiale selon la catégorie de revenu et la période d'immigration chez les Italiens en 1981 était plus faible dans une certaine mesure que chez les Chinois en 1996 (tableau 6 de l'annexe).

Comment peut-on par conséquent expliquer le succès précoce sur le marché du logement? Logan, Alba et Zhang mettent l'accent sur l'arrivée de nouvelles vagues d'immigrants qui ont des niveaux plus élevés de capital (humain et financier) individuellement. Les Chinois ont des niveaux très élevés de scolarité selon les normes historiques (voir le tableau 1) et les données non scientifiques font ressortir le fait que, parmi les Chinois qui arrivent de Hong Kong, nombreux sont ceux qui ont une somme substantielle de capital financier. Nous pensons toutefois que la famille et l'économie ethnique (capital social) jouent aussi un rôle important. Comme le soulignent Murdie et Teixeira (2001), les niveaux élevés de propriété chez les immigrants italiens et portugais ont été favorisés par le financement privé fourni par des membres de la famille et de la même collectivité ethnique, par la cohabitation de nombreuses familles, par la location de chambres à d'autres membres du groupe, modèles qui, selon des données non scientifiques, se retrouvent aussi couramment chez les immigrants chinois récents<sup>14</sup>.

---

<sup>14</sup> De façon plus scientifique, nous avons des preuves indirectes que les familles chinoises qui sont locataires profitent du bassin important de propriétaires chinois. Chez les Chinois, la ségrégation résidentielle entre les propriétaires et les locataires (Gini = ,30) est assez faible comparativement aux Noirs (Gini = ,50), aux Asiatiques du Sud (Gini = ,47) et aux Blancs (Gini = ,42).

## **IX. Conclusion**

Contrairement aux études antérieures des modèles d'établissement résidentiel des immigrants récents de minorités visibles, nos résultats appuient dans une assez large mesure la perception conventionnelle. Pour les Asiatiques du Sud, et plus particulièrement les Noirs, l'établissement initial se fait dans des enclaves immigrantes défavorisées, qui sont dominées non seulement par les membres de la même minorité visible, mais par d'autres minorités visibles, d'où les immigrants de plus longue date qui ont réussi partent, lorsqu'ils achètent des maisons dans des quartiers plus aisés à prédominance blanche. Néanmoins, selon les modèles d'établissement des Chinois (et des Italiens qui les ont précédés) la distinction faite par Logan, Alba et Zhang entre les enclaves immigrantes et les collectivités ethniques rend compte de différences de fond importantes quant à l'expérience des immigrants.

Dans quelle mesure ces différences entre les groupes posent-elles un défi à l'égard de la théorie de l'assimilation spatiale? Nous sommes d'avis que les réactions des défenseurs sérieux de la théorie seront partagées. Il ressort clairement que la trajectoire de l'assimilation spatiale chez les Chinois, tout comme chez les Italiens avant eux, a été retardée, mais on ne sait pas clairement si elle a été repoussée indéfiniment. Le niveau élevé de conservation de la langue parmi la première génération est peu susceptible de se reproduire dans la suivante. Pour déterminer si les identités ethniques sont suffisamment fortes pour survivre à cette transition, il faut que s'écoule du temps et que l'on dispose de données sur la deuxième génération, données qui seront disponibles pour la première fois dans le Recensement de 2001.

Néanmoins, le fait que l'expérience résidentielle de la première génération n'est pas homogène laisse supposer que le modèle d'assimilation spatiale a besoin d'être peaufiné. Ce qui importe encore davantage, les expériences chinoises et italiennes vont à l'encontre des attentes conventionnelles selon lesquelles le succès sur le marché du logement accélère le processus d'assimilation spatiale. Certains groupes d'immigrants sont capables de satisfaire leurs préférences à l'égard de logements et de quartiers de plus grande qualité, au début de leur période d'intégration, lorsqu'ils ont des niveaux de revenu relativement modestes. Ce « cheminement accéléré en matière d'établissement » amoindrit la corrélation implicite entre le « succès » sur le marché du logement et l'assimilation culturelle, et produit plutôt des collectivités ethniques relativement stables et hétérogènes économiquement, qui diffèrent assez des enclaves immigrantes à faible revenu dont il est question dans le modèle de l'assimilation spatiale.

Même si l'on fait souvent des analogies entre les quartiers noirs de Toronto et les ghettos noirs caractéristiques des villes du centre des États-Unis, ces analogies semblent exagérées à la lumière de ces résultats. La ségrégation résidentielle entre les Noirs et les Blancs à Toronto est faible selon les normes américaines (Fong, 1996) et, dans une certaine mesure plus faible que pour les autres minorités de Toronto. Les immigrants noirs et sud-asiatiques récents qui ont un faible revenu s'installent au départ dans des enclaves immigrantes pauvres, qu'ils partagent non seulement avec leur propre groupe minoritaire, mais aussi avec des immigrants à faible revenu d'autres minorités visibles. Compte tenu de l'organisation de l'espace urbain à Toronto, ces enclaves sont très dispersées, ce qui élimine la possibilité de constitution de quartiers ethniques denses parmi les moins aisés. Les immeubles à appartements commerciaux à forte densité, qui sont destinés aux locataires à faible revenu et aux logements sociaux — et qui constituent la destination la plus probable des nouveaux arrivants — sont construits sur des terrains peu

coûteux, généralement en banlieue, et sont par conséquent très dispersés (Skaburskis, 1996)<sup>15</sup>. Même au sein de la première génération, toutefois, les immigrants de plus longue date qui ont réussi économiquement s'installent dans des quartiers plus aisés où leur proportion dans la population diffère très peu de celle dans l'ensemble de la ville. Les immigrants qui réussissent mieux et qui achètent des maisons doivent nécessairement quitter les quartiers où ils se sont établis initialement, et le processus de nouvelle ségrégation résidentielle chez les plus aisés est négligeable.

Alors que les niveaux de ségrégation résidentielle chez les Noirs ne sont pas exceptionnels, le désavantage profond des Noirs sur le marché du logement nécessite un examen approfondi. La prise en compte des différences substantielles observées dans le «cheminement en matière d'établissement» des différents groupes d'immigrants constitue sans aucun doute le défi le plus important de l'analyse à partir de ces résultats. De tout temps, les modèles d'établissement résidentiel correspondant à la théorie de l'assimilation spatiale ont été perçus comme un signe du «succès» des immigrants parmi les immigrants de longue date, plutôt que de l'échec des immigrants récents à satisfaire leurs besoins en matière de «quartiers confortables et de logements appropriés» (Murdie et Teixeira, 2001). Comme le montre l'expérience des Noirs, l'assimilation spatiale des immigrants noirs de plus longue date qui ont réussi à Toronto reflète en partie le désavantage profond de la plupart des familles noires sur le marché du logement. Ce désavantage peut être le résultat de différences non mesurées quant à la richesse, au comportement en matière d'épargne, aux préférences de consommation, à la structure familiale, à l'offre de main-d'œuvre et à de nombreux autres facteurs. Les raisons se retrouvent peut-être aussi du côté de l'offre, si les Noirs sont susceptibles de faire face à une plus grande discrimination que les autres sur le marché du logement ou sur le marché du crédit (hypothécaire). Les résultats de l'analyse poussée que fait Skaburski (1996) du déficit des Noirs en matière de propriété à Toronto, à partir des données du Recensement de 1991, montrent que l'explication ne découle pas de différences «de composition» facilement observables entre les Noirs et les autres immigrants. Parmi les facteurs que l'étude de Skaburski peut exclure figurent les différences de revenus, de scolarité, de composition du ménage, d'âge, d'état matrimonial et de dépenses au titre du logement par rapport au revenu.

Les différences quant au cheminement en matière d'établissement constituent un enjeu important, pour des raisons politiques et analytiques. La transition du statut de locataire à celui de propriétaire joue un rôle essentiel, non seulement en ce qui a trait à la transition de quartiers plus pauvres à des quartiers de meilleure qualité, mais peut aussi affecter le bien-être économique des familles. Comme le souligne Hulchanski (2001), alors que l'inflation des prix des logements fait augmenter

---

<sup>15</sup> À cet égard, les modèles de logement de Toronto sont plus près de la stratégie française qui consiste à disperser les familles parisiennes à faible revenu en périphérie (Wacquant, 1995), que de la pratique américaine qui consiste à concentrer les unités locatives et les logements sociaux dans le centre des villes (Dreier et Hulchanski, 1993). Plus précisément, les unités de logements locatifs et de logements sociaux à forte densité et à faible revenu à Toronto sont distribuées dans les banlieues «intérieures» qui entourent un noyau urbain aisé. Les familles noires à faible revenu, et plus particulièrement les familles monoparentales, sont surreprésentées dans les unités de logements sociaux publics, mais ces unités sont dispersées géographiquement, et celles qui comportent des concentrations plus élevées que la moyenne de Noirs se trouvent dans les banlieues (Murdie, 1994). Murdie démontre que, par rapport aux niveaux américains, les résidents des logements sociaux noirs à Toronto ne sont pas très concentrés. Environ 70 % de tous les résidents noirs de logements sociaux en 1986 se retrouvaient dans des unités comportant une proportion inférieure à 30 % d'autres résidents noirs.

la richesse de ceux qui ont fait la transition, l'augmentation des coûts de location réduit le revenu disponible de ceux qui ne l'ont pas fait.

Enfin, il reste beaucoup à apprendre au sujet des sources de la différenciation interne et de la fragmentation ethnique chez les minorités visibles de Toronto. La couleur de la peau ne produit pas à elle seule des identités communes. L'expérience « moyenne » des familles chinoises, sud-asiatiques et noires cache peut-être des différences importantes chez les populations immigrantes qui sont divisées au niveau interne par leur origine nationale, leur religion et d'autres caractéristiques. Les différences substantielles quant aux modèles d'établissement des immigrants anglophones et non anglophones dont il est question ici illustrent bien la question, mais elles ne constituent qu'un point de départ pour une telle analyse.

Tableau 1 de l'annexe. Régression du revenu médian du quartier à partir de mesures des ressources économiques, de l'assimilation et du stade de la vie personnelle, 1996

	Blancs		Noirs		Chinois		Asiatiques du Sud	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Coordonnée à l'origine	32 276	23 292	26 460	21 163	30379	22 826	28 519	23 010
<10 ans	-4 443	-620 <sup>a</sup>	-4 004	-2 241	-1884	461 <sup>c</sup>	-3 909	-1 753
10 à 19 ans	-1 805	-421 <sup>a</sup>	-1 360	-1 430	-3309	-1 370	-918 <sup>c</sup>	-1 091 <sup>b</sup>
20 ans et plus	-1 503	-570	457 <sup>c</sup>	-889	176 <sup>c</sup>	4 <sup>c</sup>	1 569 <sup>a</sup>	-48 <sup>c</sup>
10 000 \$ – 19 999 \$		662		660		-739		645
20 000 \$ – 29 999 \$		1 548		1 830		-641 <sup>a</sup>		1 241
30 000 \$ – 39 999 \$		2 204		2 803		283 <sup>c</sup>		2 183
40 000 \$ – 49 999 \$		2 860		3 350		838 <sup>a</sup>		3 127
50 000 \$ et plus		5 020		4 556		3 121		5 161
Études secondaires		1 382		636 <sup>a</sup>		1 810		518 <sup>b</sup>
Études postsecondaires								
partielles		2 016		1 143		2 294		979
Université		3 925		2 233		3 823		2 316
Propriétaire		2 813		4 765		3 968		4 289
Anglais/français		3 447		2 220		1 841		1 241
Anglais/français et autre		717		617 <sup>c</sup>		139 <sup>c</sup>		477 <sup>b</sup>
Adulte seul		-2 272		-1 057		-1 089 <sup>a</sup>		-1 281
Parent seul		-697		-781		-383 <sup>c</sup>		-446 <sup>c</sup>
Deux adultes et plus, sans enfants		-1 861		-824		-949		-1 028
30 – 39		-32 <sup>c</sup>		313 <sup>c</sup>		44 <sup>c</sup>		22 <sup>c</sup>
40 – 49		737		179 <sup>c</sup>		1 303		-190 <sup>c</sup>
50 – 59		1 538		-410 <sup>c</sup>		1 489		173 <sup>c</sup>
60 ans et plus		1 982		-468 <sup>c</sup>		1 392		-69 <sup>c</sup>
N	216 630	216 630	17 845	17 845	18 052	18 052	16 439	16 439
R-carré	,016	,173	,060	,233	,023	,171	,093	,268

Nota : À moins d'indications contraires, p<,001; a, p <,01; b, p <,05, c, p = n.s

Tableau 2 de l'annexe. Régression du pourcentage de Blancs à partir de mesures des ressources économiques, de l'assimilation et du stade de la vie personnelle, 1996

	Blancs		Noirs		Chinois		Asiatiques du Sud	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Coordonnée à l'origine	75,8	65,4	60,2	51,5	64,0	55,8	59,5	48,0
<10 ans	-6,2	-2,0	-8,3	-5,7	-18,2	-10,9	-10,6	-5,1
10 à 19 ans	-4,1	-2,6	-6,0	-5,2	-14,1	-8,2	-7,0	-3,9 <sup>a</sup>
20 ans et plus	-2,5	-1,8	-4,2 <sup>b</sup>	-4,5	-8,4	-5,3	-2,5 <sup>c</sup>	-1,4 <sup>c</sup>
10 000 \$ – 19 999 \$		2,1		0,9 <sup>c</sup>		0,6 <sup>c</sup>		1,3 <sup>b</sup>
20 000 \$ – 29 999 \$		2,9		2,1 <sup>a</sup>		0,8 <sup>c</sup>		1,7 <sup>b</sup>
30 000 \$ – 39 999 \$		3,1		3,1		1,2 <sup>c</sup>		3,0
40 000 \$ – 49 999 \$		3,2		3,5		3,1		3,2
50 000 \$ et plus		4,7		5,3		6,0		7,9
Études secondaires		0,4 <sup>c</sup>		0,1 <sup>c</sup>		0,3 <sup>c</sup>		0,4 <sup>c</sup>
Études postsecondaires								
partielles		1,5		0,9 <sup>c</sup>		-0,7 <sup>c</sup>		1,7 <sup>a</sup>
Université		2,9		4,2		2,1 <sup>b</sup>		4,1
Propriétaire		4,0		2,8		-2,4 <sup>b</sup>		0,7 <sup>c</sup>
Anglais/français		3,7		3,5 <sup>a</sup>		6,5		5,2
Anglais/français et autre		-0,1 <sup>c</sup>		-0,8 <sup>c</sup>		2,6 <sup>a</sup>		0,4 <sup>c</sup>
Adulte seul		-1,7		4,3		2,7 <sup>a</sup>		2,4 <sup>b</sup>
Parent seul		-0,9		-1,0 <sup>c</sup>		2,3 <sup>c</sup>		0,6 <sup>c</sup>
Deux adultes et plus, sans enfants		-1,7		1,1 <sup>b</sup>		-0,7 <sup>c</sup>		-0,5 <sup>c</sup>
30 – 39		0,5 <sup>c</sup>		0,9 <sup>b</sup>		-0,4 <sup>c</sup>		1,3 <sup>b</sup>
40 – 49		0,8 <sup>b</sup>		-0,6 <sup>c</sup>		1,0 <sup>c</sup>		0,2 <sup>c</sup>
50 – 59		0,9 <sup>b</sup>		-1,4 <sup>c</sup>		1,9 <sup>b</sup>		0,6 <sup>c</sup>
60 et plus		2,3		0,0 <sup>c</sup>		2,1 <sup>c</sup>		1,7 <sup>c</sup>
N	21 6630	21 6630	17 845	17 845	18 052	18 052	16 439	16 439
R-carré	,009	,044	,016	,049	,054	,084	,031	,074

Nota : À moins d'indications contraires,  $p < ,001$ ; a,  $p < ,01$ ; b,  $p < ,05$ , c,  $p = n, s$

Tableau 3 de l'annexe. Régression du pourcentage du même groupe ethnique à partir de mesures des ressources économiques, de l'assimilation et du stade de la vie personnelle, 1996

	Noirs		Chinois		Asiatiques du Sud	
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 1	Modèle 2
Coordonnée à l'origine	10,4	17,2	14,5	19,9	11,3	18,8
<10 ans	4,6	2,8	12,9	6,5	6,2	2,5
10 à 19 ans	2,3	2,0	7,6	2,5 <sup>b</sup>	4,6	2,1
20 ans et plus	0,5 <sup>b</sup>	1,4	6,1	2,3	1,5 <sup>b</sup>	0,6 <sup>c</sup>
10 000 \$ – 19 999 \$		-1,2		-1,3		-0,3 <sup>c</sup>
20 000 \$ – 29 999 \$		-2,0		-3,0		-0,3 <sup>c</sup>
30 000 \$ – 39 999 \$		-2,7		-3,1		-1,4
40 000 \$ – 49 999 \$		-2,9		-3,7		-1,9
50 000 \$ et plus		-3,5		-4,0		-4,1
Études secondaires		-0,8 <sup>b</sup>		0,1 <sup>c</sup>		-0,3 <sup>c</sup>
Études postsecondaires						
partielles		-1,4		1,5 <sup>c</sup>		-1,2
Université		-2,9		0,5 <sup>c</sup>		-2,4
Propriétaire		-2,3		4,7		0,9 <sup>c</sup>
Anglais/français		-2,7		-6,0		-4,1
Anglais/français et autre		-0,4 <sup>c</sup>		-3,6		-0,6 <sup>c</sup>
Adulte seul		-1,7		-2,8 <sup>a</sup>		-2,2
Parent seul		0,6 <sup>c</sup>		-3,5		-1,5 <sup>a</sup>
Deux adultes et plus, sans enfants		-0,7 <sup>a</sup>		0,4 <sup>c</sup>		-0,4
30 – 39		-0,3 <sup>c</sup>		-0,7 <sup>c</sup>		-0,7 <sup>c</sup>
40 – 49		-0,1 <sup>c</sup>		-0,1 <sup>c</sup>		-1,2
50 – 59		-0,1 <sup>c</sup>		-0,9 <sup>c</sup>		-1,4
60 ans et plus		-0,4 <sup>c</sup>		-0,2 <sup>c</sup>		1,7 <sup>b</sup>
N	17 845	17 845	18 052	18 052	16 439	16 439
R-carré	,043	,117	,040	,077	,039	,112

Nota : À moins d'indications contraires,  $p < ,001$ ; a,  $p < ,01$ ; b,  $p < ,05$ , c,  $p = n.s$

Tableau 4 de l'annexe : Propriété du logement chez les familles chinoises (1996), italiennes (1981) et portugaises (1981) selon le statut d'immigration et le revenu familial, Toronto

	Chinois (1996)	Italiens (1981)	Portugais (1981)
	%		
<b>Statut d'immigration</b>			
Nés au pays	60	66	-- *
Tous immigrants	75	85	70
>20 ans	85	91	82
10 à 19 ans	75	88	78
<10 ans	71	67	59
<b>Revenu familial</b>			
Moins de 10 000 \$	61	68	46
10 000 \$ – 19 000 \$	64	81	64
20 000 \$ – 29 000 \$	78	88	71
30 000 \$ – 39 000 \$	82	88	78
40 000 \$ – 49 000 \$	89	87	80
50 000 \$ et plus	89	87	78

\* N inférieur à 100

Tableau 5 de l'annexe : Pourcentage qui utilise une langue autre que l'anglais ou le français à la maison selon le statut d'immigration

	Chinois (1996)	Italiens (1981)	Portugais (1981)
<b>Statut d'immigration</b>			
Nés au pays	10	10	--*
20 ans et plus	55	63	59
10 à 19 ans	77	75	69
>10 ans	89	78	85

\* N inférieur à 100

Tableau 6 de l'annexe : Ségrégation résidentielle spatiale (Gini) à l'intérieur de groupes, selon la catégorie de revenu et la période d'immigration

1. Selon la catégorie de revenu			
	Faible revenu par rapport à revenu moyen	Faible revenu par rapport à revenu élevé	Revenu moyen par rapport à revenu élevé
Chinois (1996)	,17	,27	,16
Italiens (1981)	,12	,25	,14
Portugais (1981)	,21	,43	,26
2. Selon la période d'immigration			
	<10 ans par rapport à 10 à 19 ans	<10 ans par rapport à 20 ans et plus	10 à 19 ans par rapport à 20 ans et plus
Chinois (1996)	,24	,28	,18
Italiens (1981)	,12	,25	,15
Portugais (1981)	,20	,39	,22

Nota : Faible revenu = <20 000 \$; Revenu moyen = 20 000 \$ à 39 999 \$; Revenu élevé = 40 000 \$ et plus.

## **Bibliographie**

- Alba, Richard D. et John R. Logan. 1992. "Analyzing Locational Attainments: Constructing Individual- Level Regression Models Using Aggregate Data." *Sociological Methods and Research* 20, pp.367-397.
- Alba, Richard D., John R. Logan et Brian J. Stults. 2000. "The Changing Neighborhood Contexts of the Immigrant Metropolis." *Social Forces* 79, pp.587-621.
- Balakrishnan, T.R et Feng Hou. 1999. "Socioeconomic integration and spatial residential patterns of immigrant groups in Canada." *Population Research and Policy Review* 18, pp.201-217.
- Balakrishnan, T.R. et Zheng Wu. 1992. "Home ownership patterns and ethnicity in selected Canadian cities." *Canadian Journal of Sociology* 17, pp.389-403.
- Borjas, George. 1985. "Assimilation, changes in cohort quality and the earnings of immigrants." *Journal of Labor Economics* 3, pp.463-489.
- Breton, Raymond, Wsevolod Isajiw, Warren Kalbach, et Jeffrey Reitz. 1990. *Ethnic Identity and Equality : Varieties of Experience in a Canadian City*. Toronto: University of Toronto Press.
- Canada. 2000. *Canada's recent Immigrants: A Comparative Portrait Based on the 1996 Census*. Ottawa: Citizenship and Immigration Canada.
- Darden, Joe et Sameh Kamel. 2000. "Black and white differences in homewonership rates in the Toronto census metropolitan area: does race matter?" *The Review of Black Political Economy* 28, pp.53-78.
- Dion, Kenneth. 1989. "Ethnicity and peceived discrimination: a comparative survey of six ethnic groups in Toronto." dans *Paper presented at the meetings of the Canadian Ethnic Studies Association*. Calgary.
- Dion, Kenneth. 2001. "Immigrants perceptions of housing discrimination in Toronto: The Housing New Canadians project." *Journal of Social Issues* 57, pp.523-539.
- Dreier, Peter et David Hulchanski. 1993. "The role of nonprofit housing in Canada and the United States: come comparisons." *Housing Policy Debate* 4, pp.43-79.
- Fong, Eric. 1996. "A Comparative Perspective on Racial Residential Segregation: American and Canadian Experiences." *The Sociological Quarterly* 37, pp.199-226.
- Fong, Eric et Milena Gulia. 1999. "Differences in Neighborhood Qualities among Racial and Ethnic Groups in Canada." *Sociological Inquiry* 69, pp.575-598.

- Fong, Eric et Rima Wilkes. 2001. "A new vertical mosaic in Canada."
- Freeman, Lance. 2002. "Does spatial assimilation work for black immigrants in the U.S.?" *Urban Studies* 31, pp.1983-2003
- Greene, William H. 1997. *Econometric Analysis*. Upper Saddle River, N.J.: Prentice Hall.
- Hou, Feng et Garnett Picot. 2003. *Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants*. Série de document de recherche de la division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, Ottawa, Statistique Canada.
- Hulchanski, David. 2001. "A tale of two Canadas: homeowners getting richer, renters getting poorer." Centre for Community and Urban Studies, Université de Toronto, Toronto.
- Jargowsky, Paul A. 1996. "Take the Money and Run: Economic Segregation in U.S. Metropolitan Areas." *American Sociological Review* 61, pp.984-998.
- Jargowsky, Paul A. 1997. *Poverty and Place : Ghettos, Barrios, and the American city*. New York: Russell Sage Foundation.
- King, Gary, Michael Tomz et Jason Wittenberg. 2000. "Making the most of statistical analyses: improving interpretation and presentation." *American Journal of Political Science* 44, pp.341-355.
- Liebersohn, Stanley. 1980. *A Piece of the Pie: Blacks and White Immigrants Since 1880*. Berkeley: University of California Press.
- Logan, John, Richard Alba et Wenquan Zhang. 2002. "Immigrant enclaves and ethnic communities in new york and los angeles." *American Sociological Review* 67, pp.299-322.
- Logan, John et Harvey Molotch. 1987. *Urban Fortunes*. Berkeley: University of California Press.
- Massey, Douglas et Nancy Denton. 1985. "Spatial assimilation as a socioeconomic outcome." *American Sociological Review* 50, pp.94-106.
- Massey, Douglas et Nancy Denton. 1987. "Trends in the residential segregation of Blacks, Hispanics and Asians: 1970-1980." *American Sociological Review* 52, pp.802-825.
- Murdie, Robert. 1994. "'Blacks in near-ghettos?' Black visible minority population in Metropolitan Toronto Housing Authority public housing units." *Housing Studies* 9, pp.435-457.
- Murdie, Robert and Carlos Teixeira. 2001. *Toward a comfortable neighbourhood and appropriate housing: immigrant experiences in Toronto*. Joint Centre of Excellence for Research on Immigration and Settlement (CERIS), Toronto.

- Myles, John, Garnett Picot et Wendy Pyper. 2000. *Inégalités entre les quartiers des villes canadienne*. Série de document de recherches des Études analytique, N°. 11F0019MIF2000160 au catalogue, Ottawa, Statistique Canada.
- Novac, Sylvia, Joe Darden, David Hulchanski et Anne-Marie Seguin. 2002. "Barriers and Privilege." Centre for Urban and Community Studies, Université de Toronto, Toronto.
- Portes, Alejandro and Min Zhou. 1993. "The new second generation: segmented assimilation and its variants." *The Annals* 530, pp.74-96.
- Ray, B. et E. Moore. 1991. "Access to home ownership among immigrant groups in Canada." *Canadian Review of Sociology and Anthropology* 28, pp.1-29.
- Rosenbaum, Emily et Samantha Friedman. 2001. "Differences in the locational attainment of of immigrant and native-born households with children in New York city." *Demography* 38, pp.337-348.
- Skaburskis, Andrejs. 1996. "Race and tenure in Toronto." *Urban Studies* 33, pp.223-252.
- Wacquant, Loic. 1995. "The comparative structure and experience of urban exclusion: "race," class and space in Chicago and Paris." Pp. 543-570 dans *Poverty, Inequality and the Future of Social Policy*, édité W. J. Wilson. New York: Russell Sage.
- Wacquant, Loic et William Julius Wilson. 1989. "The cost of racial and class exclusion in the inner city." *Annals of the American Academy of Political and Social Sciences* 501, pp.8-25.
- Wilson, William Julius. 1987. *The Truly Disadvantaged: The Inner City, the Underclass, and Public Policy*. Chicago: University of Chicago Press.
- Wolfson, M.C. et J.M. Evans. 1990. Seuil de faible revenu de Statistique Canada: Possibilités et préoccupations méthodologiques. Les Études analytiques, Ottawa, Statistique Canada.wa.